SOCIETE GENERALE

Société anonyme au capital de 924 080 290,00 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

TROISIÈME AMENDEMENT

AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

2026

Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mars 2026 sous le numéro D.26-0091.
3ème amendement au document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 octobre 2026 sous le numéro D-26-0091-A03.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Cet amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 29 octobre 2026 sous le numéro D-26-0091-A03 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.
Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

SOMMAIRE

1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE....3
2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE 7
3. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES....34
4. RESPONSABLE DU TROISÈME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 43
5. TABLE DE CONCORDANCE....45

1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

1.1 Stratégie et évolutions récentes

Actualisation des pages 16 à 18 du document d'enregistrement universel 2026

Environnement économique et réglementaire européen

Sur le plan réglementaire, les autorités politiques continuent de s'adapter à la nouvelle donne géopolitique et économique mondiale.

Ainsi, dans un contexte géopolitique difficile, **l'Union Européenne (UE) a poursuivi ses réflexions autour de son autonomie stratégique et de sa souveraineté**. Dans le prolongement des rapports Draghi et Letta en faveur du renforcement de la compétitivité européenne, les institutions poursuivent la mise en œuvre de la roadmap « One Market, One Europe »[1] devant être délivrée d'ici la fin 2027. Par ailleurs, dans le cadre de son discours sur l'état de l'Union[2], la présidente de la Commission a annoncé que le Canada deviendrait le premier membre associé de l'UE, sans que les contours de ce statut ne soient clairement définis à date. Cette ambition s'incarne également dans le *Clean Industrial Deal* de février 2025, qui s'inscrit désormais dans une logique renforcée de souveraineté énergétique et dont la mise en œuvre s'est précisée en 2026 afin de viser plus concrètement la réduction du prix de l'énergie et l'accélération de la décarbonation, en articulation renforcée avec les instruments existants autour des investissements d'infrastructures (*Next Generation* EU), énergétiques (REPowerEU) et de défense (E*uropean Defense Industrial Strategy*). Par ailleurs les négociations se poursuivent s'agissant de l'*Industrial Accelerator Act*[3] (IAA) ainsi que le « *Cloud-And AI Development Act*[4] (CADA). L'IAA vise à renforcer la base industrielle européenne, à accélérer la décarbonation et à réduire les dépendances stratégiques vis-à-vis des pays tiers. Avec CADA, l'Union Européenne entend étendre ses capacités en matière de Cloud et de *data centre* afin de soutenir le déploiement et la diffusion plus larges de l'Intelligence Artificielle.

En France en particulier, le gouvernement a réussi à porter ses projets d'autonomie stratégique et d'investissement productif en encourageant la réindustrialisation verte et innovante et le renforcement de l'attractivité économique de la place de Paris.

L'environnement économique, toujours marqué par des taux d'intérêt élevés, continue de préoccuper les autorités réglementaires dans un contexte de resserrement des contraintes budgétaires. Dans ce cadre, les banques européennes ont déjà fait face à la prolongation ou à l'ajustement de mesures pesant sur leur rentabilité. Par ailleurs, le contexte géopolitique international est marqué par des tensions persistantes au Moyen-Orient et en Ukraine et la multiplication des incidents sécuritaires, conjuguée à l'implication directe de plusieurs acteurs régionaux et internationaux, entretient un climat d'incertitude durable. Cette situation a des répercussions significatives sur les équilibres géopolitiques, notamment en matière de sécurité énergétique avec un risque de volatilité élevée sur les prix des matières premières, en particulier les hydrocarbures, de stabilité des marchés financiers et de chaînes d'approvisionnement mondiales.

En France, l'environnement réglementaire, fiscal et politique demeure marqué par une forte incertitude parlementaire et par la priorité donnée au redressement des finances publiques. Après l'adoption difficile de la loi de finances pour 2026, la séquence budgétaire s'est de nouveau ouverte avec le dépôt, le 1er octobre 2026, du projet de loi de finances pour 2027, dont l'examen en séance publique à l'Assemblée nationale a débuté à la mi-octobre. Dans un paysage parlementaire fragmenté, le contenu définitif du texte et ses conditions d'adoption restent donc, à ce stade, incertains. A cet égard, la loi de finances pour 2026, adoptée dans un contexte d'instabilité politique inédite dans l'Hexagone qui s'est traduit par une dégradation du *spread* souverain français, accroissant la pression pour résorber le déficit public fixé à 5% du PIB en 2026 a prévu plusieurs mesures fiscales d'importance pour les entreprises françaises. Au nombre de ces mesures figurent la prolongation de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises, la création d'un mécanisme permettant de sécuriser l'application du régime des plus-values à

[1] One Europe, One Market roadmap - European Commission
[2] Discours sur l'état de l'Union 2026 de la présidente von der Leyen - Représentation en France
[3] Industrial Accelerator Act - Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs
[4] Proposal for the Cloud and AI Development Act (CADA) | Shaping Europe's digital future

long terme pour les titres de participation, la taxe sur le patrimoine financier des holdings ou encore les précisions apportées à l'imposition minimale mondiale des grandes entreprises multinationales (Pilier 2).

À l'échelle européenne, les priorités restent portées par les constats de perte de compétitivité et le besoin de simplification tels qu'énoncés dans les nombreux rapports élaborés en 2024 (Donohoe, Letta, Noyer, Draghi). Les constats ont convergé sur la nécessité de (i) continuer à œuvrer pour l'harmonisation de la réglementation et des pratiques de supervision dans l'Union, (ii) intégrer de manière plus systématique les notions de compétitivité, d'attractivité et d'agilité dans l'approche législative européenne, (iii) relancer de manière volontariste le marché de la titrisation en Europe et (iv) mobiliser l'épargne européenne au profit du financement de l'économie, via des produits paneuropéens d'épargne long terme, éventuellement soutenus par des incitations fiscales.

Le texte CRR3 conclu en 2024 et transposant les accords de Bâle est entré en vigueur dans l'Union Européenne en janvier 2025. Le report des charges en capital au titre des nouveaux standards sur les risques de marché (*Fundamental Review of the Trading Book* ou FRTB) a été activé par deux fois en raison des retards et incertitudes persistantes aux Etats-Unis et au Royaume-Uni (un report qui court jusqu'au 1er janvier 2027). Un nouveau régime transitoire a été adopté au S2 2026 qui comporte des multiplicateurs individuels par établissements, révisables tous les 3 mois et applicables 3 ans (jusqu'en fin 2029), et dont l'objectif affiché est de neutraliser l'impact en capital de l'entrée en vigueur de FRTB.

La question plus large de **l'adéquation du cadre prudentiel européen** se pose avec plus d'acuité en 2026, alors que les Etats-Unis et le Royaume-Uni poursuivent un agenda assumé de déréglementation. La *Task Force* de la Banque Centrale Européenne (BCE) a rendu son rapport sur la simplification en fin d'année 2025 qui prône des simplifications à exigences prudentielles constantes. La Commission Européenne a mené au printemps 2026 sa consultation publique sur le renforcement de la compétitivité des acteurs bancaires européens et le marché intérieur bancaire[1] ce qui a permis l'adoption le 17 juillet d'une Communication dédiée. Les autorités européennes attribuent le manque de compétitivité des banques de l'Union Européenne d'abord à la fragmentation du marché européen (non à un cadre prudentiel plus strict) : cela fait anticiper des propositions qui placeront l'ambition sur la finalisation de l'Union Bancaire plus que sur l'allègement des exigences prudentielles.

La question de la **relance du marché de la titrisation** en Europe, malgré les réticences de nombreux États membres, s'est imposée comme un des principaux enjeux de l'agenda en faveur du développement des marchés de capitaux européens (ou SIU, *Savings and Investment Union*). Dès l'été 2025, la Commission a publié des propositions visant à (i) améliorer le traitement prudentiel bancaire de la titrisation et (ii) son traitement dans le cadre du ratio de liquidité, (iii) alléger les obligations de reporting et de diligence, et (iv) revoir le cadre prudentiel appliqué aux assureurs. Les États membres se sont accordés sur une position de négociation dès la fin de l'année 2025 qui est plus conservatrice qu'escompté sur la calibration prudentielle. La négociation au Parlement européen (PE) s'est achevée fin juin et les trilogues démarrés à la rentrée devraient se conclure avant la fin 2027.

Par ailleurs, **l'impératif de simplification du cadre réglementaire** s'est imposé comme un objectif majeur de la nouvelle Commission d'Ursula Von der Leyen. En matière de finance durable. Il s'est incarné dans plusieurs initiatives en 2025 qui ont donné lieu à diverses consultations tout au long de l'année 2026. Entre autres, le champ d'application des obligations de publication des entreprises sur la durabilité (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) est drastiquement réduit et l'application de la directive sur le devoir de vigilance européen CS3D a été reportée à 2029, en plus de diverses autres mesures de simplification. La simplification porte également sur les publications complémentaires initialement prévues pour 2027 liées à la taxonomie. Depuis 2022 à travers le Pillier 3, les risques ESG font partie intégrante du cadre législatif prudentiel européen et les banques européennes devront dès 2026 mettre en place des exigences renforcées de gestion des risques ESG ainsi qu'un plan de transition prudentiel dont le contenu est précisé par l'Autorité Bancaire Européenne à la fin des exigences de reporting de supervision en 2027. L'un des enjeux fondamentaux pour les banques est qu'une cohérence soit assurée entre d'une part les exigences qui leurs sont spécifiques, notamment au titre de leurs obligations prudentielles, et d'autre part, le mouvement de simplification dont il résultera une plus grande complexité pour les banques dans la collecte de données. Par ailleurs, des négociations sont en cours dans le cadre du trilogue sur la SFDR.

Une recherche de simplification bienvenue est aussi à l'œuvre en matière **numérique** avec les travaux sur les projets d'omnibus portant sur l'Intelligence Artificielle et sur l'acquis digital, qui visent à harmoniser les nombreuses règlementations numériques en vigueur, à accroître la proportionnalité des mesures et à les adapter au développement de l'Intelligence Artificielle, s'agissant tout particulièrement du RGPD. À cet égard, l'échéancier tendu de mise en œuvre a été opportunément allongé s'agissant notamment des systèmes à haut risque. En revanche, le périmètre et certaines dispositions du Règlement IA demeurent toujours imprécis ; les instances professionnelles

[1] 97 questions dont plus de la moitié sur le thème de la complexité/efficacité ; un tiers sur la compétitivité du secteur bancaire, quinze questions sur le marché unique et l'Union bancaire

cherchent à clarifier ces aspects. Les adaptations requises sont en cours au sein du Groupe tout en suivant attentivement les développements relatifs au Pacte de l'Union Européenne qui concerne les IA génératives, en poursuivant le dialogue avec les autorités européennes.

D'autres sujets en lien avec **la transformation digitale et l'innovation** autour des services financiers restent une priorité réglementaire.

- Les travaux législatifs sur l'open finance se sont achevés sur le fond par la revue de la directive sur les services de paiement (DSP3 – RSP) et sont bloqués au stade du trilogue s'agissant de FiDA. De même, les discussions continuent en vue d'une application aussi harmonisée que possible de l'identité numérique (e IDAS), pour plus de fluidité dans les différents process bancaires. Les banques déploient un effort particulier sur ce sujet car il est crucial qu'elles continuent à être considérées comme des intermédiaires de grande confiance auprès des consommateurs.
- La négociation du projet de texte sur l'euro numérique a été finalisée au Parlement Européen fin juin et après un accord sur une position de négociation favorable du Conseil en novembre 2025, les trilogues débutent en juillet 2026.Le présidence irlandaise a pour ambition de conclure la négociation d'ici la fin de l'année mais des sujets difficiles doivent être traitées à savoir le modèle économique et la rémunération des banques ainsi que la question de la limite de détention. Les banques européennes continuent de pousser les solutions privées de type EPI/Wero, en réponse à la question de souveraineté européenne.
- Une prochaine revue de la règlementation MICA sur les cryptoactifs a débuté par une consultation de la Commission Européenne : ce doit être l'occasion d'optimiser le cadre de développement des stablecoins, un outil d'ores et déjà en fort développement et crucial pour la fluidité de tous types d'échanges et la souveraineté européenne.

S'agissant de la **stratégie d'investissement pour les investisseurs particuliers** (*Retail Investment Strategy* - RIS) les travaux de niveau 2 commencent et se poursuivront de manière formelle en 2027 avec la publication d''une consultation par l'ESMA.

Enfin, début décembre 2025 a été publiée une proposition législative de la Commission «***Market Integration Package***», qui témoigne d'ambitions très importantes pour (i) favoriser la consolidation des infrastructures de marché, (ii) encourager l'innovation via l'utilisation de la technologie des registres distribués (*Distributed Ledger Technology*) et le développement contrôlé des marchés de crypto-actifs, (iii) faciliter la distribution transfrontalière des fonds et (iv) renforcer le rôle de l'ESMA comme acteur de la convergence de supervision et comme superviseur direct des infrastructures significatives et des prestataires de services en matière de crypto-actifs, tout en revisitant en profondeur sa gouvernance. Le Conseil adopté sa position de négociation début octobre, avec un point d'atterrissage moins ambitieux que la proposition de la Commission pour le périmètre de supervision (l'Allemagne ayant exigé une exemption de sa Bourse, Deutsche Borse) et la gouvernance de l'ESMA (les petits pays ayant demandé en retour à limiter la perte d'influence du Board of Supervisors). S'agissant du Parlement Européen, les rapporteurs ont publié leurs projets fin juin, témoignant d'une volonté de soutenir les propositions de la Commission, et sur certains aspects d'aller plus loin, par exemple sur le mandat de compétitivité de l'ESMA, ou un périmètre de supervision directe élargi à toutes les infrastructures et aux asset managers. Cette publication a initié la période d'amendements du texte par les autres députés et donc les premières discussions. On notera, au Conseil comme au Parlement, une volonté d'introduire des mesures relatives à la structure de marché action, plutôt défavorables aux banques (restriction au régime relatif à l'internalisation systématique). Les trilogues devraient intervenir dès début 2027.

Environnement économique et financier mondial

L'environnement économique et financier mondial est exposé à des risques géopolitiques et un niveau d'incertitudes très élevé. Aux Etats-Unis, l'administration Trump applique un programme protectionniste et isolationniste, qui se traduit par des tensions commerciales persistantes avec la Chine et des annonces de possibles hausses tarifaires à l'égard d'autres partenaires commerciaux. Les Etats-Unis se sont retirés des accords sur le climat, diminuent leur aide au développement et leur soutien aux institutions multilatérales. Les annonces successives sont contradictoires, laissant subsister un niveau d'incertitudes élevé sur le régime du commerce international, les accords de sécurité et le rôle du dollar dans le système monétaire international. Au Moyen Orient, le conflit opposant depuis fin février Israël et les États-Unis à l'Iran se prolonge dans un contexte où les perspectives de règlement durable demeurent incertaines. Elle entraîne une hausse et une volatilité des prix du pétrole et du gaz qui nourrit les anticipations de hausse de l'inflation.

L'économie mondiale reste soutenue par un supercycle d'investissement, mais les perspectives de croissance sont de plus en plus contraintes par le coût du capital, les ressources énergétiques et les l'approvisionnement en intrants critiques. Le regain d'inflation aux Etats-Unis retarde les perspectives de baisse des taux d'intérêts. En Europe, la baisse du soutien américain envers l'Ukraine et les doutes sur l'ampleur de son soutien à l'OTAN rendent nécessaire un effort soutenu de réarmement. L'Europe doit augmenter ses dépenses de défense dans un contexte budgétaire déjà tendu dans de nombreux pays. En France, l'ajustement budgétaire est fragilisé par l'absence de majorité au parlement et par les incertitudes politiques en amont des élections présidentielles et législatives du printemps 2027. En Asie, les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et la permanence de tensions en mer de Chine, sont porteuses de tensions géopolitiques, de relocalisations de production et de risques de fractures technologiques qui affecteront aussi l'Europe.

Les *spreads* des entreprises et des marchés émergents restent inférieurs aux niveaux observés lors des cycles de resserrement monétaire. Dans la zone euro, le spread souverain de la France s'est significativement élargi depuis début septembre, reflétant une prime de risque politique et budgétaire dans un contexte d'incertitude à l'approche de la présidentielle de 2027.

Les **défauts d'entreprises** ont commencé à augmenter aux États Unis et en Europe, tandis que les problèmes de solvabilité des pays émergents les plus fragiles demeurent. Les *spreads* de crédit subiront des pressions du fait des faillites d'entreprises, tandis que les *spreads* souverains de la zone euro et notamment de la France pourraient pâtir du ralentissement et des incertitudes politique. Une plus grande volatilité des marchés ne peut être exclue.

Les risques géopolitiques restent élevés. Les évolutions de la politique étrangère des États-Unis contribuent à accroître les incertitudes géopolitiques. Les problèmes environnementaux, tant physiques que de transition, pourraient accroître la volatilité des marchés, des perspectives d'inflation et de croissance

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

2.1 Communiqué de presse du 21 septembre 2026 – *Capital Markets Day* : Société Générale présente une feuille de route stratégique ambitieuse portée par une exécution disciplinée

Une nouvelle phase de croissance maîtrisée, rentable et créatrice de valeur

- Société Générale présente son plan stratégique à horizon 2029, ouvrant une nouvelle phase de développement après le succès de la transformation engagée en 2023.

- Fort d'un modèle simplifié, d'un profil de risque amélioré, d'une discipline accrue dans l'allocation du capital et d'une performance financière substantiellement rehaussée, le Groupe entre désormais dans une nouvelle étape de création de valeur fondée sur quatre principaux axes :

  - **Poursuivre la réduction des coûts :** le Groupe poursuivra ses efforts de réduction de coûts dans la continuité des actions structurelles engagées avec succès au cours des dernières années, en s'appuyant sur des leviers traditionnels de simplification, d'efficacité opérationnelle et de transformation technologique mais aussi sur l'accélération progressive et responsable du déploiement de l'Intelligence Artificielle (IA).

  - **Accélérer sa croissance maîtrisée :** le Groupe poursuivra une stratégie de croissance disciplinée, dans la continuité de l'approche sélective mise en œuvre ces dernières années en matière d'allocation du capital et de priorité donnée aux activités les plus créatrices de valeur.

  - **Amplifier la transformation de ses métiers :** (i) en s'appuyant sur un dispositif unique et davantage intégré en France, le Groupe entend accélérer le développement de la Banque de détail en France, de la Banque privée et des Assurances, afin de mieux servir ses clients ; (ii) en renforçant ses métiers de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs déjà très rentables ; (iii) en assurant un développement discipliné conciliant croissance et amélioration de la rentabilité des activités Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International.

  - **Maintenir une gestion des risques aux meilleurs standards** : la gestion rigoureuse des risques demeurera un fondement de la stratégie du Groupe, prolongeant les actions menées depuis 2023 afin de maitriser le couple risque/rendement de ses activités.

Des objectifs financiers ambitieux à horizon 2029

- **Réduction des coûts de ~-2% vs. 2026 estimé (2026e), avec une base de coûts 2029 attendue en-deçà de 16,3 Mds EUR**

- **Croissance annuelle des revenus du Groupe ~+3%** en moyenne entre 2026e et 2029

- **Coefficient d'exploitation inférieur à 55%** en 2029

- **Coût du risque** dans une fourchette cible de **25 à 30 pb** en 2026e-2029

- **Rentabilité des fonds propres tangibles** (*ROTE*) **comprise entre 13 et 14%** en 2029 et **supérieure à 15%** à partir de 2030

- **Ratio de CET1 supérieur à 13%**

Une politique attractive de retour aux actionnaires

- La politique de retour aux actionnaires est fondée sur deux composantes :
  - Une politique de distribution ordinaire avec un taux de distribution de 50%[1] du résultat net publié, avec :
    - une distribution répartie de manière équilibrée entre le versement d'un dividende en numéraire et un rachat d'actions,
    - un acompte sur dividende versé au quatrième trimestre chaque année.
  - Cette politique de distribution ordinaire est attendue supérieure à 13 milliards d'euros[2] sur la période 2026-2029 et se traduira par une croissance annuelle moyenne entre 10% et 15%[3] du dividende par action sur la période 2026e-2029.
  - Une distribution du capital excédentaire au-delà du ratio de CET1 de 13%. Dans le cas où tout cet excèdent serait amené à être distribué, la distribution pourrait atteindre environ 8 milliards d'euros[4] sur la période 2026e-2029. Les communications sur la gestion du capital excédentaire du Groupe auront lieu une fois par an lors de la publication des résultats du deuxième trimestre.
- Au total, la somme de ces deux composantes pourrait dépasser 21 milliards d'euros sur la période.

Slawomir Krupa, Directeur général du Groupe, déclare :

« Au cours des trois dernières années, nous avons transformé en profondeur Société Générale. Nous avons simplifié notre modèle, renforcé notre discipline et démontré notre capacité à tenir l'ensemble de nos engagements.

Cette réussite, fruit du travail collectif de toute l'entreprise, suscite un sentiment de fierté partagée et renforce le sens d'une responsabilité continue face à notre avenir commun. Aujourd'hui, nous ouvrons une nouvelle étape. Notre ambition est claire : accélérer notre croissance rentable et maintenir une discipline rigoureuse en matière de risques et de coûts. C'est cela qui nous permettra de dégager une rentabilité durablement élevée, d'offrir de nouvelles perspectives à nos équipes, de disposer d'une capacité accrue pour soutenir le développement de nos clients ainsi que d'offrir un retour attractif à nos actionnaires.

Grâce à l'engagement de nos équipes, à la qualité de nos franchises et aux nombreuses opportunités qui émergent, nous sommes confiants dans notre capacité à atteindre nos nouveaux objectifs dans l'intérêt de nos clients, de nos actionnaires et de nos salariés. »

[1] Sur la base du résultat net part du Groupe publié, retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les titres super subordonnés et les titres subordonnés à durée indéterminée.
[2] Incluant l'acompte sur dividende de 0,75 EUR par action annoncé le 30 juillet 2026.
[3] Sur la base d'une distribution équilibrée entre le versement d'un dividende en numéraire et un rachat d'actions, sans prendre en compte, le cas échéant, la distribution exceptionnelle.
[4] Incluant 1,5 Md EUR de distribution exceptionnelle annoncée le 30 juillet 2026.

Réuni sous la présidence de William Connelly le 18 septembre 2026, le Conseil d'administration de Société Générale, a approuvé le plan stratégique et les objectifs financiers du Groupe pour 2029 et au-delà.

Le plan repose sur une équation de création de valeur renforcée, combinant la poursuite des gains d'efficacité, une croissance sélective et disciplinée, une gestion rigoureuse des risques et la transformation continue de l'ensemble des métiers du Groupe.

Poursuivre la réduction des coûts

En 2029, la base de coûts de Société Générale devrait s'établir en-deçà de 16,3 milliards d'euros, soit une baisse d'environ -2%, en valeur absolue, comparée au niveau 2026e.

Le Groupe vise une réduction nette des coûts d'environ -0,3 milliard d'euros à horizon 2029 (vs. 2026e), grâce à des économies brutes attendues d'environ 1,9 milliard d'euros entre 2026e et 2029. Elles compenseront largement l'impact de l'inflation estimé à environ 1 milliard d'euros entre 2026e et 2029 et une hausse des investissements pour un montant d'environ 600 millions d'euros sur cette même période.

Les mesures de réduction de coûts sur la période 2026e-2029 s'appuieront notamment sur trois axes :

- Une baisse des achats et prestations externes hors IT pour un montant d'environ -0,4 milliard euros ;
- Une baisse des dépenses IT d'environ -0,5 milliard d'euros, ramenant notre ratio d'intensité IT à 12% d'ici 2029 grâce à de nouvelles simplifications, l'élimination des redondances et des solutions obsolètes, et des gains de productivité permis par l'IA ;
- Une baisse attendue du nombre de salariés par attrition naturelle.

Notre travail de fond en termes de simplification, d'organisation et d'ingénierie des processus s'appuiera progressivement sur des développements maitrisés de l'IA. La mise en place de nombreuses initiatives au niveau du Groupe permettra de générer entre 500 et 600 millions d'euros d'économies dont environ 350 millions d'euros déjà identifiés à horizon 2029. La signature d'un accord stratégique avec Anthropic marque une étape décisive dans notre ambition d'accélérer l'adoption de l'IA d'entreprise. Cette collaboration permettra de renforcer, de façon stratégique, notre productivité tout en élevant la qualité de service offerte à nos clients.

Accélérer sa croissance maîtrisée

Entre 2022 sur une base pro forma[1] et 2026e, le Groupe aura généré une croissance organique de ses revenus d'environ +8%. Fort de cette dynamique, Société Générale entend accélérer sa croissance en concentrant ses investissements sur les activités offrant les meilleurs rendements – ajustés du risque – et la plus forte création de valeur. Ces activités incluent BoursoBank, les activités d'épargne et de gestion patrimoniale, certaines activités et géographies de notre pôle Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, ainsi que nos activités en Europe de l'Est et Ayvens. Le Groupe vise ainsi une croissance annuelle moyenne de ses revenus d'environ +3% sur la période 2026-2029, tout en maintenant une stricte discipline dans l'utilisation du capital, avec une croissance organique moyenne annuelle des encours pondérés des risques (*RWA*) d'environ +2% sur la même période, ce qui représente au total environ 25 milliards d'euros de *RWA*.

Par ailleurs, le Groupe va continuer de s'appuyer sur des critères stricts en matière de gestion de son portefeuille d'activités : contribution à la rentabilité du Groupe, synergies significatives au sein du Groupe, exposition limitée aux risques extrêmes et positions de premier plan sur des marchés attractifs, en cohérence avec l'exigence ESG du Groupe.

La politique d'acquisition du Groupe demeure fondée sur une approche rigoureuse et disciplinée, avec des critères d'investissement exigeants : un rendement des capitaux investis supérieur au coût du capital, un effet relutif sur le bénéfice net par action, un niveau de rentabilité (*ROTE*) supérieur à celui du Groupe, une forte cohérence stratégique et industrielle ainsi qu'un risque d'exécution maîtrisé.
S'agissant des participations minoritaires, les niveaux de détention du Groupe dans ses trois principales filiales lui assurent un contrôle plein et entier de leur stratégie tout en offrant un équilibre optimal entre création de valeur et

[1] Les revenus 2022 pro forma correspondent aux revenus publiés en 2022, retraités principalement des effets de périmètre (acquisitions et cessions), du résultat d'UCS et de l'impact du TLTRO.

allocation du capital. Cette approche s'inscrit pleinement dans la gestion disciplinée du portefeuille d'activités et dans la politique d'acquisition sélective du Groupe.

Maintenir une gestion des risques aux meilleurs standards

Suite au repositionnement de ses Activités de Marché depuis 2021, le Groupe a réduit de manière très significative son exposition aux risques de marché avec notamment une baisse de -16% des *RWA* de marché au S1-26 par rapport à la moyenne des *RWA* entre 2018 et 2022 tout en augmentant significativement le niveau de revenus des Activités de Marché.

Par ailleurs, fort d'un historique d'exécution solide en matière de gestion du risque de crédit, Société Générale prévoit un coût net du risque compris entre 25 et 30 points de base sur la période 2026e-2029. En effet, le Groupe maintiendra une gestion des risques rigoureuse et disciplinée avec une exposition géographique et par métier diversifiée. Le Groupe porte une attention particulière au risque de concentration avec une exposition globale de moins de 13% aux 5 secteurs d'industries et de services les plus importants, ainsi qu'à la qualité de ses contreparties avec plus de 70% d'exposition à des clients *investment grade*. Ainsi, le coût du risque au niveau du Groupe est faible, à 23 pb en moyenne depuis 2023, un niveau très inférieur à ses pairs.

Amplifier la transformation de nos métiers

La Banque de détail en France, Banque privée et Assurances vise à optimiser son efficacité opérationnelle avec un coefficient d'exploitation inférieur à 55% en 2029, en forte amélioration par rapport à la cible 2026 d'un coefficient d'exploitation inférieur à 60%.

Pour atteindre cet objectif, le Groupe a mis en place une stratégie qui s'articule autour de trois axes :

- Poursuivre la baisse des frais généraux avec la rationalisation ciblée du nombre d'agences et des fonctions centrales du réseau SG ainsi que la suppression en cours d'un niveau de supervision régionale ;
- Accélérer la croissance de BoursoBank, qui prévoit d'atteindre plus de 14 millions de clients à fin 2029 et une profitabilité (RONE) supérieure à 45% chaque année entre 2026 et 2029. Par ailleurs, BoursoBank a procédé à un changement de norme comptable, les primes d'acquisition et de fidélisation de la clientèle, qui étaient précédemment comptabilisées immédiatement en charges, seront dorénavant immobilisées conformément à la norme IFRS 15 et amorties sur leur période estimée de recouvrabilité de 7 ans ;
- Tirer profit des besoins croissants des clients en matière d'épargne et de gestion patrimoniale visant pour 2029 environ 115 milliards d'euros d'actifs administrés pour Boursobank, environ 180 milliards d'euros d'actifs sous gestion pour la Banque Privée et environ 205 milliards d'euros d'encours d'assurance vie épargne.

Le Groupe entend développer une vision plus intégrée du marché français des clients particuliers, en s'appuyant davantage sur les atouts de son modèle unique de banque de détail, fondé sur la complémentarité de BoursoBank, leader de la banque en ligne en France, avec le réseau SG, 4ème acteur national, et Société Générale Private Banking, 2ème acteur de banque privée en France. Dans un marché français en profonde évolution, avec une offre bancaire de plus en plus digitalisée et polarisée, notre ambition est de répondre encore mieux aux attentes de nos différents types de clients en leur offrant des propositions de valeur plus segmentées et adaptées à leurs besoins, tout en ouvrant un nouveau potentiel de croissance pour le Groupe.

La clientèle des particuliers et des professionnels sera par conséquent supervisée par un management unique, mettant en œuvre une vision et une stratégie cohérentes et optimisées dans le but de proposer à chaque segment de clients une offre de services adaptés et, pour le Groupe, un coût de production correspondant à la rentabilité de chacun de ces segments.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs cible un coefficient d'exploitation inférieur à 60% en 2029, en forte progression par rapport à la cible 2026 attendue en-deçà de 65%. Cette ambition est fondée sur une croissance annuelle des revenus comprise entre +3% et +5% en moyenne dans les activités de Financement et Conseil (entre 2026e et 2029) et une fourchette annuelle de revenus comprise entre 6,0 et 6,5 milliards d'euros dans les Activités de Marché (tout au long du cycle).

Les objectifs stratégiques de ce pilier s'articulent autour de quatre axes :

- L'efficacité avec la refonte et l'automatisation des processus et l'accélération du recours à l'IA ;
- La croissance disciplinée en continuant à investir dans nos franchises de premier plan. Dans les Activités de Marché, l'objectif est de renforcer notre présence auprès des *Hedge Funds* et des gérants d'actifs et de se développer dans le *Prime Brokerage*. Concernant les activités de Financement et de Conseil, le Groupe a pour ambition de continuer à augmenter les volumes d'origination et de distribution ainsi que de faire croître les dépôts dans le *Transaction Banking*. Ces franchises présentent un potentiel important de croissance que le Groupe entend continuer à capter ;
- La gestion rigoureuse des risques à travers la poursuite d'une origination disciplinée et d'un appétit maitrisé du risque de marché ;
- L'accélération de la diversification de notre mix d'activités et de notre couverture géographique, notamment aux Etats-Unis, afin d'améliorer encore la qualité de nos revenus.

Sur le pilier **Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International**, le Groupe vise un coefficient d'exploitation inférieur à 47% en 2029. Plus particulièrement, Ayvens vise un coefficient d'exploitation d'environ 49%[1] en 2029 et une rentabilité (*ROTE reporté par Ayvens*) comprise entre 14% et 16% en 2029.

La stratégie de ce pôle s'articule autour de deux axes :

- L'efficacité avec l'optimisation de la performance opérationnelle au niveau de chacune des franchises du pilier grâce notamment à la digitalisation et l'IA ;
- La croissance, fondée sur un développement discipliné sur les marchés à fort potentiel en Europe de l'Est, ainsi que sur une croissance sélective d'Ayvens conciliant expansion et préservation de la rentabilité. Dans les activités de crédit à la consommation, l'ambition est de générer un niveau élevé de rentabilité tout en conservant un profil de risque maîtrisé et une discipline rigoureuse en matière d'octroi de crédits.

[1] Coefficient d'exploitation hors résultat net des ventes de voitures d'occasion et hyperinflation selon la nouvelle méthodologie d'Ayvens, à comparer à une cible retraitée à iso-méthode de 53% en 2026 (vs. 52% précédemment).

Poursuivre notre trajectoire RSE

Société Générale progresse de façon concrète dans sa stratégie de décarbonation et se positionne sur de nouvelles opportunités de croissance.

Le Groupe poursuit l'exécution de ses ambitions 2030, avec plus de 200 milliards d'euros mobilisés en faveur de la finance durable depuis 2024. Il progresse sur ses cibles d'alignement des portefeuilles de crédit tout en préparant les ambitions d'alignement à horizon 2035.

La transformation du mix énergétique des financements du Groupe illustre concrètement ces avancées. Société

Générale a fortement réduit son exposition aux énergies fossiles tout en développant ses financements aux énergies bas carbone, qui représentent 81% des engagements liés à la production d'énergie à fin 2025, contre 43% à fin 2019.

Fort de la solide expertise qu'il a développée, le Groupe élargit désormais son champ d'action afin de mieux répondre aux besoins croissants de ses clients face aux enjeux climatiques. Il annonce aujourd'hui une nouvelle ambition de mobiliser 1,5 milliard d'euros, en dette et en actions, afin de continuer à accompagner les acteurs émergents de la transition climatique, mais aussi désormais les leaders émergents de l'adaptation au changement climatique et des solutions fondées sur la nature.

Par ailleurs, le Groupe confirme son engagement dans la gestion responsable des transformations de la Banque. Le Groupe poursuit également ses efforts en faveur de la diversité, avec l'ambition de porter à 35% la part des femmes dans les instances dirigeantes[1] au niveau du Groupe et 40% en France, d'ici à 2029. Afin de renforcer davantage l'engagement actionnarial des collaborateurs, le Groupe a l'intention de continuer à lancer chaque année un plan mondial d'actionnariat salarié (PMAS), dans une logique d'alignement des intérêts des collaborateurs et des actionnaires[2].

Concernant sa contribution à la société, le Groupe va augmenter de 50% l'allocation de la Fondation Société Générale, avec un élargissement de son champ d'intervention géographique. Un effort sera particulièrement porté aux actions contribuant à renforcer l'éducation financière.

Enfin le Groupe entend continuer à respecter les plus hauts standards de gouvernance. Le Conseil d'administration est composé à 91% d'administrateurs indépendants et a, depuis 2015, un Président indépendant dont la fonction est dissociée de celle de Directeur général. Sa composition se caractérise par une forte diversité des profils, des expertises et des nationalités. Le Conseil d'administration veille au renforcement régulier des compétences de ses membres grâce à des formations portant notamment sur les nouveaux enjeux stratégiques. Au surplus, il bénéficie de l'expertise d'un censeur dédié aux enjeux de durabilité.

[1] Instances dirigeantes étant entendu comme le Top 250 ou Group Leader Circle qui est composé des membres du Comité exécutif, du Comité de direction et des autres postes clés Groupe.
[2] Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires.

2.2 Communiqué de presse du 1er octobre 2026 : achèvement du programme de rachat d'actions exceptionnel Société Générale à des fins d'annulation pour un montant total de 1,5 milliard d'euros

Société Générale annonce l'achèvement de son programme de rachat d'actions exceptionnel d'un montant de 1,5 milliard d'euros lancé le 3 août 2026 à des fins d'annulation[1].
Société Générale a ainsi racheté 19 871 418 actions qui seront ultérieurement annulées.

2.3 Communiqué de presse du 26 octobre 2026 : Communication des exigences prudentielles de capital applicables au 1er janvier 2027

La Banque Centrale Européenne a notifié au groupe Société Générale l'exigence de capital au titre du Pilier 2 (P2R-Pilier 2 obligatoire) à compter du 1er janvier 2027. Cette dernière s'établit à 2,37% dont au minimum 1,39% sous la forme de CET1. Elle comprend une exigence de 0,12% au titre des attentes prudentielles Pilier 2 sur le provisionnement des prêts non performants octroyés avant le 26 avril 2019.

En tenant compte des différents coussins réglementaires, les exigences minimales applicables au Groupe sur base consolidée s'établiront au 1er janvier 2027 à 10,41% pour le ratio CET1 (dont 0,86% au titre des coussins contracycliques et 1,125% au titre du coussin des Autres établissements d'importance systémique), 12,33% pour le ratio Tier 1 et 14,89% pour le ratio Total Capital.

La Banque Centrale Européenne a également notifié au groupe Société Générale une exigence au titre du Pilier 2 sur le ratio de levier (P2R-LR) qui s'établit à 0,1%. En conséquence, l'exigence minimale du ratio de levier est de 3,6%.

Avec un ratio CET1 de 13,2% au 30 juin 2026, le groupe Société Générale bénéficie d'une marge de manœuvre pro forma confortable d'environ 280 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire. De même, le ratio de levier du Groupe s'établissait à 4,3% au 30 juin 2026, largement supérieur à l'exigence de 3,6%.

[1] Société Générale a annoncé le 30 juillet 2026 le lancement, le 3 août 2026 au plus tôt, d'un rachat d'actions exceptionnel de 1,5 Md EUR, à des fins d'annulation. L'annulation des actions sera réalisée conformément à l'obligation légale d'annuler un maximum de 10% du capital social sur une période de 24 mois.

2.4 Communiqué de presse du 29 octobre 2026 : résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2026

Actualisation des pages 32 à 45 du document d'enregistrement universel 2026
Communiqué de presse

Résultats au 30 septembre 2026
Paris, le 29 octobre 2026 à 6h25

ROTE de 12,3% sur 9M-26, au-dessus de la cible 2026 à ~11%

Résultat net part du Groupe record sur 9M-26 de 5,4 Md EUR, +17,3% vs. 9M-25

Coefficient d'exploitation en forte amélioration à 58,8% sur 9M-26

- Revenus du Groupe de 21,4 Md EUR sur 9M-26, en hausse de +4,1% vs. 9M-25, en bonne voie pour dépasser la cible 2026 >+2%
- Fort effet ciseau positif avec des coûts en baisse de -3,2% sur 9M-26 vs. 9M-25
- Coefficient d'exploitation de 58,8% sur 9M-26, mieux que la cible 2026 de <60%
- Coût du risque de 27 pb sur 9M-26, dans la fourchette cible de 25 à 30 pb pour 2026
- Résultat net part du Groupe record sur 9M-26 de 5,4 Md EUR, en hausse de +17,3% vs. 9M-25
- ROTE de 12,3% sur 9M-26, en bonne voie pour dépasser la cible 2026 à ~11%
- Au T3-26, croissance des revenus de +7,8%, coûts en légère hausse de +0,8%, coefficient d'exploitation de 57,1%, coût du risque de 28 pb, résultat net part du Groupe record de 1,9 Md EUR et ROTE de 13,0%
- Achèvement du rachat d'actions exceptionnel de 1,5 Md EUR le 30 septembre 2026
- Ratio CET1 de 13,4% à fin T3-26, environ 320 pb au-dessus de l'exigence règlementaire

Slawomir Krupa, Directeur général du Groupe, a commenté :

« Société Générale réalise à nouveau des résultats trimestriels très solides. Nous publions un résultat net part du Groupe record sur le trimestre, comme sur les neuf premiers mois de l'année. La performance de nos métiers démontre la capacité du Groupe à combiner croissance, efficacité opérationnelle, maîtrise des risques et génération de capital. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos équipes pour leur engagement au service de nos clients et de la transformation de notre Groupe.

Avec la même discipline et la même détermination, nous allons poursuivre l'exécution de notre stratégie de croissance rentable pour atteindre nos objectifs à l'horizon 2029 et continuer ainsi à créer de la valeur durable, trimestre après trimestre, pour nos actionnaires, nos clients, nos collaborateurs et toutes nos parties prenantes. »

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

En M EUR	T3-26	T3-25	Variation		9M-26	9M-25	Variation	
Produit net bancaire	7 173	6 655	+7,8%	+8,4%*	21 375	20 529	+4,1%	+6,3%*
Frais de gestion	(4 093)	(4 060)	+0,8%	+1,1%*	(12 577)	(12 994)	-3,2%	-1,5%*
Résultat brut d'exploitation	3 081	2 595	+18,7%	+19,8%*	8 798	7 535	+16,8%	+19,9%*
Coût net du risque	(408)	(369)	+10,7%	+12,2%*	(1 153)	(1 068)	+8,0%	+9,7%*
Résultat d'exploitation	2 673	2 226	+20,1%	+21,1%*	7 644	6 467	+18,2%	+21,6%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	61	n/s	n/s	74	338	-78,1%	-78,0%*
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	6	8	-19,8%	-19,8%*	18	15	+19,4%	+19,4%*
Impôts sur les bénéfices	(553)	(483)	+14,5%	+15,7%*	(1 619)	(1 450)	+11,7%	+15,5%*
Résultat net	2 125	1 812	+17,2%	+18,1%*	6 117	5 369	+13,9%	+16,8%*
Dont participations ne donnant pas le contrôle	237	291	-18,6%	-17,2%*	743	787	-5,6%	-4,7%*
Résultat net part du Groupe	1 888	1 521	+24,1%	+24,8%*	5 374	4 582	+17,3%	+20,6%*
ROE	11,5%	9,4%			10,9%	9,2%		
ROTE	13,0%	10,7%			12,3%	10,5%		
Coefficient d'exploitation	57,1%	61,0%			58,8%	63,3%		

Le renvoi * dans ce document correspond à des données à périmètre et change constants

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni sous la présidence de William Connelly le 28 octobre 2026, a examiné les résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'année 2026 du groupe Société Générale.

Produit net bancaire

Le produit net bancaire du trimestre s'établit à 7 173 millions d'euros, en hausse de +7,8% vs. T3-25 et progresse de +8,4% à périmètre et change constants, en retraitant notamment un effet négatif de -48 millions d'euros lié aux cessions réalisées.

Les revenus de la Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances sont en hausse de +10,9% par rapport au T3-25 et s'élèvent à 2 531 millions d'euros au T3-26. La marge nette d'intérêt progresse fortement sur le trimestre à +12,7% vs. T3-25. Les actifs sous gestion de la Banque Privée et les encours d'assurance vie sont en hausse de +10% et +9% respectivement au T3-26 vs. T3-25 et atteignent des niveaux records. Enfin, BoursoBank, qui atteint plus de 9,4 millions clients à fin septembre 2026, démontre la pertinence de sa stratégie avec une contribution au résultat net part du Groupe de 101 millions d'euros au T3-26. Ce résultat est en ligne avec l'objectif d'une contribution nette annuelle sur 2026 supérieure à 300 millions d'euros. La rentabilité (RONE) ressort à 74% au T3-26.

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs publie des revenus de 2 777 millions d'euros au T3-26, en hausse de +12,5% par rapport au T3-25. Les revenus des Activités de Marché s'établissent à 1,7 milliard d'euros au T3-26 en forte hausse de +18,0% par rapport au T3-25. Les revenus des métiers Actions sont en forte progression de +45,9% au T3-26 par rapport au T3-25 pour atteindre un niveau record sur le trimestre de plus de 1,2 milliard d'euros. Les revenus des activités de Taux, Crédit et Change sont en recul de -20,6% par rapport au T3-25 sous l'effet d'une baisse de l'activité sur les taux. Les activités de Services Titres affichent des revenus en hausse de +9,1% au T3-26 vs. T3-25, bénéficiant d'une bonne activité commerciale et d'une hausse des dépôts. Les métiers de *Global Banking & Advisory* présentent une performance en hausse, portée par la croissance continue des financements structurés. Enfin, les activités de *Global Transaction & Payment Services* affichent des revenus en forte hausse de +8,8% par rapport au T3-25, soutenue par une hausse des commissions et des dépôts dans la majorité des marchés-clés.

Les revenus des activités de Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International s'établissent à 1 855 millions d'euros, en retrait de -4,3% à périmètre et change constants. La Banque de détail à l'International publie des revenus en hausse de +1,0% à périmètre et change constants. Les revenus des activités de Mobilité et Services financiers sont en baisse de -7,8%. Les revenus d'Ayvens reculent de -12,2% vs. T3-25, du fait de la baisse du résultat des ventes de véhicules d'occasion, partiellement compensée par la hausse des marges.

Les revenus du Hors Pôles ressortent quant à eux à 10 millions d'euros au T3-26.

Sur les 9 mois 2026, le produit net bancaire du Groupe est en hausse de +4,1% vs. 9M-25 et de +6,3% à périmètre et change constants.

Frais de gestion

Au T3-26, les frais de gestion s'élèvent à 4 093 millions d'euros, en hausse de +0,8% vs. T3-25 et de +1,1% à périmètre et change constants. L'évolution des frais de gestion s'explique principalement par une hausse des coûts de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs pour 123 millions d'euros, en raison notamment d'une rémunération variable plus élevée, en lien avec une forte performance des revenus dans l'ensemble de ces activités. Cette hausse est en grande partie compensée par une baisse des charges de transformation pour 39 millions d'euros, une baisse liée aux cessions réalisées pour 20 millions d'euros et une baisse nette des coûts de 31 millions d'euros.

Le levier opérationnel s'améliore fortement avec un coefficient d'exploitation qui s'établit à 57,1% sur le trimestre, contre 61,0% au T3-25 et très inférieur à l'objectif annuel de <60%.

Sur les 9 mois 2026, les frais de gestion sont en baisse de -3,2% vs. 9M-25 et de -1,5% à périmètre et change constants. Le coefficient d'exploitation s'établit à 58,8% (vs. 63,3% sur 9M-25), mieux que la cible 2026 de <60%.

Coût du risque

Le coût du risque[1] ressort sur le trimestre à un niveau de 28 points de base, soit 408 millions d'euros, dans la fourchette cible située entre 25 et 30 points de base pour 2026. Il se décompose en une provision sur encours douteux de 488 millions d'euros (environ 34 points de base) et une reprise de provisions sur encours sains de -80 millions d'euros.

Le Groupe dispose à fin septembre d'un stock de provision sur encours sains (étape 1 / étape 2)[2] de 2 856 millions d'euros, en baisse de -2,6% par rapport au 30 juin 2026 tandis que le stock de provisions en étape 2 baisse de -3,5%, représentant 3,4%[3] du montant des encours de prêts en étape 2.

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 2,75%[4] au 30 septembre 2026, en légère hausse par rapport à son niveau de fin juin 2026 (2,70%). Le taux de couverture net des encours douteux du Groupe est de 81%[5] au 30 septembre 2026 (après prise en compte des garanties et des collatéraux).

Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'établit à un niveau record de 1 888 millions d'euros au T3-26 correspondant à une rentabilité sur actif net tangible (ROTE) de 13,0%, en forte progression par rapport au T3-25 (10,7%).

Sur les 9 mois 2026, le résultat net part du Groupe s'établit à 5 374 millions d'euros, un niveau record sur 9 mois, soit une rentabilité sur actif net tangible (ROTE) de 12,3%, au-dessus de la cible pour 2026 d'un ROTE d'environ ~11%.

[1] Sur la base de l'encours brut de crédit en début de période (annualisé)

[2] Encours de provisions au bilan et hors bilan. Variation trimestrielle des provisions E1/E2 différente des impacts en compte de résultat, principalement liée à l'application de la norme IFRS 5 et à l'impact des effets de change

[3] Ratio calculé uniquement sur les encours au bilan

[4] Ratio calculé selon la méthodologie de l'Autorité Bancaire Européenne publiée le 16 juillet 2019, et hors encours des sociétés en cours de cession conformément à la norme IFRS 5

[5] Ratio de la somme des provisions en étape 3, garanties et collatéraux par rapport à l'encours brut de prêts non performants

2. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Société Générale accompagne la transition énergétique en s'appuyant sur son expertise reconnue dans le financement d'infrastructures et le développement de solutions innovantes adaptées aux enjeux de la transition.

Au cours du trimestre, le Groupe a soutenu plusieurs projets structurants couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électrification. Il a notamment financé le projet hybride innovant Gawara Baya[1] en Australie, qui associe énergie éolienne et stockage d'énergie par batteries et a mobilisé son expertise au service du réseau de transmission électrique britannique[2].

En Italie, le Groupe a également contribué au financement d'un projet agrivoltaïque[3] majeur, conjuguant production d'énergies renouvelables et initiatives en faveur de la biodiversité.

Société Générale a par ailleurs poursuivi le déploiement de solutions innovantes de *blended finance*, reposant sur des mécanismes de partage des risques avec des institutions multilatérales afin de contribuer au développement économique et social dans les économies émergentes, notamment au Rwanda et au Bénin.

Enfin, le Groupe a continué de soutenir des entreprises innovantes et en forte croissance du secteur des technologies bas carbone (*cleantech*), en accompagnant Peridot Solar en partenariat avec la Banque d'Investissement Européenne.

[1] Développé par Copenhagen Infrastructure Partners
[2] Soutenu par Finnvera, agence finlandaise de crédit à l'exportation
[3] L'agrivoltaïsme associe la production d'énergie solaire à des activités agricoles sur un même terrain

3. STRUCTURE FINANCIÈRE DU GROUPE

Au 30 septembre 2026, le ratio Common Equity Tier 1 du Groupe s'établit à 13,4%[1], soit environ 320 points de base[2] au-dessus de l'exigence réglementaire. Sur le plan de la liquidité, le LCR (*Liquidity Coverage Ratio*) s'inscrit bien au-dessus des exigences réglementaires à 145% à fin septembre 2026 (149% en moyenne sur le trimestre) et le NSFR (*Net Stable Funding Ratio*) est à un niveau de 118% à fin septembre 2026.

Les ratios de capital et de liquidité s'établissent bien au-dessus des exigences réglementaires.

	30/09/2026	31/12/2025	Exigences
CET1[3]	13,4%	13,5%	10,26%
Tier 1 ratio[3]	16,5%	16,0%	12,18%
Total Capital[3]	18,6%	18,5%	14,74%
Ratio de levier[3]	4,5%	4,5%	3,60%
TLAC (%RWA)[3]	30,1%	29,7%	22,38%
TLAC (%leverage)[3]	8,2%	8,3%	6,75%
MREL (%RWA)[3]	32,6%	32,5%	27,46%
MREL (%leverage)[3]	8,8%	9,1%	6,01%
LCR fin de période	145%	144%	>100%
LCR moyen de la période	149%	143%	>100%
NSFR	118%	116%	>100%

En Md EUR	30/09/2026	31/12/2025
Total bilan consolidé	1 691	1 547
Capitaux propres part du Groupe	73	70
Encours pondérés des risques (RWA)	405	393
dont au titre du risque de crédit	331	319
Total bilan financé	982	934
Encours de crédit clientèle	481	466
Dépôts clientèle	647	605

Au 12 octobre 2026, la maison mère a émis environ 16 milliards d'euros de dette vanille à moyen et long terme au titre de son programme de financement vanille 2026, dont 3,1 milliards d'euros de pré-financement émis fin 2025. Les filiales ont, quant à elles, émis un montant de 2,8 milliards d'euros de dette vanille. Au total, le Groupe a émis environ 18,8 milliards d'euros de dette vanille à moyen et long terme et a achevé son programme de financement 2026.

Le Groupe est noté par quatre agences de notation : (i) FitchRatings - notation long terme « A+ », perspectives stables, notation dette senior préférée « A+ », notation court terme « F1 », (ii) Moody's - notation long terme (dette senior préférée) « A1 », perspectives négatives, notation court terme « P-1 », (iii) R&I - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables ; et (iv) S&P Global Ratings - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives positives, notation court terme « A-1 ».

[1] Basé sur un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe du 9M-26, retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et les TSDI, pro forma incluant les résultats du T3-26. À fin 9M-26, la provision totale pour distribution en millions d'euros est équivalente à 3,42 euros par action. Elle comprend l'acompte sur dividende de 0,75 EUR versé en octobre 2026

[2] La Banque centrale européenne a notifié au groupe Société Générale le niveau de ses exigences réglementaires qui s'appliqueront à compter du 1er janvier 2027. Suite à cette notification, le groupe Société Générale bénéficie d'une marge de manœuvre pro forma confortable d'environ 300 pb

[3] Dont phasage Bâle IV

4. BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE, BANQUE PRIVÉE ET ASSURANCES

En M EUR	T3-26	T3-25	Variation	9M-26	9M-25	Variation	
Produit net bancaire	2 531	2 281	+10,9%	7 588	6 849	+10,8%	+11,4%*
Dont revenus nets d'intérêts	*1 208*	*1 072*	*+12,7%*	*3 587*	*3 170*	*+13,2%*	*+13,8%**
Dont revenus nets de commissions	*1 106*	*1 021*	*+8,3%*	*3 347*	*3 090*	*+8,3%*	*+9,1%**
Frais de gestion	(1 421)	(1 498)	-5,1%	(4 331)	(4 541)	-4,6%	-3,8%*
Résultat brut d'exploitation	1 110	783	+41,7%	3 257	2 308	+41,1%	+41,3%*
Coût net du risque	(189)	(189)	+0,2%	(576)	(505)	+14,0%	+14,0%*
Résultat d'exploitation	921	595	+54,8%	2 681	1 803	+48,7%	+48,9%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	(5)	n/s	4	21	n/s	n/s
Résultat net part du Groupe	682	439	+55,4%	1 981	1 348	+46,9%	+47,2%*
RONE	14,6%	9,9%		14,3%	10,2%		
Coefficient d'exploitation	56,1%	65,7%		57,1%	66,3%		

Activité commerciale

Réseau SG, Banque Privée et Assurances

Les encours de dépôts du Réseau SG s'élèvent à 219 milliards d'euros au T3-26, en léger recul de -1% par rapport au T3-25 mais stables vs. T2-26.

Les encours de crédits du réseau SG s'établissent à 190 milliards d'euros au T3-26, en recul de -2% par rapport au T3-25 mais en stabilité vs. T2-26.

Le ratio crédits sur dépôts s'établit à 87% au T3-26.

Les activités de Banque Privée voient la collecte nette s'établir à 1 milliard d'euros au T3-26. Les actifs sous gestion progressent de +10% vs. T3-25 à un niveau record de 150 milliards d'euros au T3-26. Le produit net bancaire s'établit à 343 millions d'euros sur le trimestre, en forte hausse de +10% vs. T3-25 et à 1 042 millions d'euros sur les 9 mois 2026, en hausse de +6% vs. 9M-25.

Les activités d'Assurances, qui incluent les activités en France et à l'international, affichent une collecte nette de l'activité d'assurance vie épargne de 1,5 milliard d'euros au T3-26, les encours ayant enregistré des effets marché négatifs sur le trimestre. Les encours d'assurance vie épargne sont en hausse de +9% vs. T3-25 pour atteindre 167 milliards d'euros au T3-26. La part d'unités de compte au T3-26 reste élevée à 43%.

BoursoBank

Les actifs administrés, incluant les dépôts et l'épargne financière, ont atteint 86 milliards d'euros au T3-26 en forte progression de +13% vs. T3-25. Les encours de dépôts affichent une progression de +7% vs. T3-25 pour atteindre 49 milliards d'euros au T3-26. Les encours en assurance vie épargne augmentent de +17% vs. T3-25 s'établissant à 16 milliards d'euros. Le courtage enregistre de son côté une forte hausse des ordres de bourse atteignant 3,4 millions, en hausse de +20% vs. T3-25.

Les encours de crédits s'établissent à 18 milliards d'euros au T3-26 en progression de +7% par rapport au T3-25.

BoursoBank compte plus de 9,4 millions de clients au T3-26 avec une conquête ce trimestre de 446 mille nouveaux clients et un taux d'attrition toujours faible, inférieur à 4%.

À partir du T3-26, le Groupe a décidé de faire évoluer le traitement comptable des coûts d'acquisition et des primes de parrainage de Boursobank, dont la reconnaissance en résultat est désormais étalée sur leur horizon de recouvrement conformément à IFRS 15.

Le résultat net part du Groupe de BoursoBank s'élève à 101 millions d'euros au T3-26, en ligne avec un objectif annuel 2026 supérieur à 300 millions d'euros. La rentabilité normative (RONE) s'établit à 74% au T3-26.

Produit net bancaire

Sur le trimestre, les revenus ressortent à 2 531 millions d'euros (incluant provision PEL/CEL), en hausse de +10,9% par rapport au T3-25. La marge nette d'intérêt et les commissions sont en hausse respectivement de +12,7% et de +8,3% par rapport au T3-25.

Sur les 9 mois 2026, les revenus atteignent 7 588 millions d'euros (incluant provision PEL/CEL) en hausse de +10,8% par rapport au 9M-25 et de +11,4% à périmètre et change constants. La marge nette d'intérêt progresse de +13,2% vs. 9M-25. Elle est en hause de +13,8% vs. 9M-25 à périmètre et change constants. Les commissions sont en hausse de +8,3% vs. 9M-25 et de +9,1% à périmètre et change constants.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion s'établissent à 1 421 millions d'euros, en recul de -5,1% par rapport au T3-25. Le coefficient d'exploitation s'établit à 56,1% au T3-26, en forte amélioration de 9,6 points de pourcentage par rapport au T3-25.

Sur les 9 mois 2026, les frais de gestion ressortent à 4 331 millions d'euros, en baisse de -4,6% par rapport au 9M-25 et de -3,8% à périmètre et change constants. Le coefficient d'exploitation est de 57,1% en amélioration de 9,2 points de pourcentage par rapport au 9M-25.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque s'établit à 189 millions d'euros, soit 33 points de base contre 38 points de base au T2-26.

Sur les 9 mois 2026, le coût du risque s'établit à 576 millions d'euros, soit 33 points de base, contre 29 points de base au 9M-25.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe s'établit à 682 millions d'euros, en hausse de +55,4% par rapport au T3-25. La rentabilité normative (RONE) ressort à un niveau de 14,6% au T3-26 vs. 9,9% au T3-25.

Sur les 9 mois 2026, le résultat net part du Groupe s'établit à 1 981 millions d'euros, en hausse de +46,9% par rapport sur 9M-25. Le RONE ressort à 14,3% sur 9M-26 vs. 10,2% sur 9M-25.

5. BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En M EUR	T3-26	T3-25	Variation		9M-26	9M-25	Variation	
Produit net bancaire	2 777	2 469	+12,5%	+11,8%*	8 250	8 012	+3,0%	+4,9%*
Frais de gestion	(1 595)	(1 482)	+7,6%	+6,9%*	(4 904)	(4 868)	+0,7%	+2,2%*
Résultat brut d'exploitation	1 182	987	+19,8%	+19,1%*	3 346	3 144	+6,4%	+9,2%*
Coût net du risque	(46)	(51)	-10,0%	-10,0%*	(104)	(187)	-44,4%	-44,4%*
Résultat d'exploitation	1 136	936	+21,4%	+20,6%*	3 241	2 957	+9,6%	+12,7%*
Résultat net part du Groupe	899	734	+22,4%	+21,6%*	2 539	2 340	+8,5%	+11,4%*
RONE	19,8%	17,4%			19,4%	17,6%		
Coefficient d'exploitation	57,4%	60,0%			59,4%	60,8%		

Produit net bancaire

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche au T3-26 des résultats solides avec des revenus de 2 777 millions d'euros au T3-26, en hausse de +12,5% vs. T3-25.

Sur les 9 mois 2026, les revenus s'élèvent à 8 250 millions d'euros, +3,0% vs. 9M-25.

Les revenus des activités de Marché et Services aux Investisseurs atteignent 1 858 millions d'euros au T3-26, en augmentation de +17,0% par rapport au T3-25. Sur les 9 mois 2026, les revenus s'élèvent à 5 467 millions d'euros, soit une hausse de +3,9% vs. 9M-25.

Les revenus des activités de Marché au T3-26 de 1 676 millions d'euros progressent de 18,0% vs. T3-25. Sur les 9 mois 2026, les revenus sont en hausse de +3,6% vs. 9M-25 à 4 927 millions d'euros.

Les revenus des activités Actions atteignent un niveau record ce trimestre et s'établissent à 1 202 millions d'euros au T3-26, +45,9% par rapport au T3-25. Ce trimestre a été soutenu par une très forte dynamique sur l'ensemble des activités et des régions. Sur les 9 mois 2026, les revenus progressent de +17,2% vs. 9M-25 à 3 337 millions d'euros.

Les revenus des activités Taux, Crédit et Change au T3-26 sont en baisse de -20,6% vs. T3-25 à 474 millions d'euros. Ils reflètent des niveaux d'activité plus faible sur les Taux. Sur les 9 mois 2026, les revenus sont en baisse de -16,7% par rapport au 9M-25 à 1 590 millions d'euros.

Les revenus du Métier Titres au T3-26 progressent de +9,1% vs. T3-25 à 182 millions d'euros, tirés par une bonne activité commerciale et la croissance des dépôts sur les principaux marchés. Les actifs en conservation et les actifs administrés au T3-26 s'élèvent à respectivement 5 858 milliards d'euros et 755 milliards d'euros. Sur les 9 mois 2026, les revenus sont en hausse de +6,8% vs. 9M-25.

Les revenus des activités de Financement et Conseil s'élèvent à 919 millions d'euros au T3-26, +4,2% vs. T3-25. Sur les 9 mois 2026, les revenus progressent de +1,2% vs. 9M-25 à 2 783 millions d'euros.

Le métier *Global Banking & Advisory* enregistre un trimestre solide avec des revenus au T3-26 en hausse de +2,5% vs. T3-25, tirés par les franchises cœur. Les financements structurés ont maintenu une solide dynamique de croissance, portés par une forte origination et une activité client soutenue dans les secteurs-clés. Sur les 9 mois 2026, les revenus restent stables vs. 9M-25.

Le métier *Global Transaction & Payment Services* affiche une forte activité commerciale avec une croissance des commissions et des dépôts sur la plupart des marchés-clés. Au T3-26, les revenus progressent de +8,8% vs. T3-25. Sur les 9 mois 2026, les revenus sont en hausse de +4,3% vs. 9M-25.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion augmentent de +7,6% vs. T3-25 à 1 595 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation ressort à 57,4% au T3-26 contre 60,0% au T3-25.

Sur les 9 mois 2026, les frais de gestion progressent légèrement de +0,7% vs. 9M-25 à 4 904 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation ressort à 59,4% sur 9M-26 contre 60,8% sur 9M-25.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque s'établit à 11 points de base contre 3 points de base au T2-26.

Sur les 9 mois 2026, le coût du risque est de 8 points de base contre 15 points de base sur 9M-25.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe progresse de +22,4% par rapport au T3-25 à 899 millions d'euros avec une rentabilité normative (RONE) de 19,8% au T3-26 vs. 17,4% au T3-25.

Sur les 9 mois 2026, le résultat net part du Groupe progresse de +8,5% à 2 539 millions d'euros avec un RONE de 19,4% sur 9M-26 vs. 17,6% sur 9M-25.

6. MOBILITÉ, BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS À L'INTERNATIONAL

En M EUR	T3-26	T3-25	Variation		9M-26	9M-25	Variation	
Produit net bancaire	1 855	1 988	-6,7%	-4,3%*	5 671	6 024	-5,9%	-2,1%*
Frais de gestion	(961)	(1 010)	-4,8%	-2,6%*	(2 977)	(3 249)	-8,4%	-4,2%*
Résultat brut d'exploitation	894	978	-8,6%	-6,0%*	2 693	2 775	-2,9%	+0,3%*
Coût net du risque	(173)	(131)	+32,2%	+37,5%*	(475)	(381)	+24,5%	+30,4%*
Résultat d'exploitation	721	847	-14,9%	-12,7%*	2 218	2 394	-7,3%	-4,4%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	(1)	n/s	n/s	15	(1)	n/s	n/s
Participations ne donnant pas le contrôle	210	254	-17,6%	-15,9%*	657	712	-7,7%	-6,8%*
Résultat net part du Groupe	349	393	-11,1%	-8,6%*	1 074	1 115	-3,7%	+0,2%*
RONE	12,9%	14,9%			13,3%	13,8%		
Coefficient d'exploitation	51,8%	50,8%			52,5%	53,9%		

Activité commerciale

Banque de détail à l'International

La Banque de détail à l'International affiche à nouveau une bonne dynamique commerciale ce trimestre. Les encours de crédits progressent de +7,5%* vs. T3-25, à 64 milliards d'euros au T3-26, et de dépôts de +4,9%* vs. T3-25, à 77 milliards d'euros au T3-26.

La République tchèque enregistre une solide activité commerciale tant sur la clientèle des particuliers que des entreprises au T3-26. Les encours de crédits augmentent de +8,8%* vs. T3-25, à 38 milliards d'euros au T3-26. Les encours de dépôts sont en hausse de +6,6%* vs. T3-25, à 46 milliards d'euros au T3-26.

La Roumanie voit ses encours de crédits croître sur les deux segments de clientèle, +11,3%* vs. T3-25, à 11 milliards d'euros au T3-26. Les dépôts augmentent dans une moindre mesure de +2,1%* vs. T3-25, à 14 milliards d'euros au T3-26, tirés essentiellement par la clientèle des particuliers.

La région Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer progresse sur l'ensemble de la clientèle avec des encours de crédits en hausse de +1,5%* vs. T3-25, à 14 milliards d'euros au T3-26, et des dépôts à 17 milliards d'euros au T3-26, +2,6%* vs. T3-25.

Mobilité et Services financiers

Les actifs productifs d'Ayvens se maintiennent à 52,8 milliards d'euros au T3-26, grâce au recentrage stratégique sur la rentabilité et la gestion prudente des valeurs résiduelles.

Les encours de Crédit à la consommation s'élèvent à 23 milliards d'euros au T3-26.

Produit net bancaire

Sur le trimestre, le pôle Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International publie des revenus de 1 855 millions d'euros au T3-26. La baisse de -4,3%* vs. T3-25 intègre la baisse du résultat des ventes de voitures d'occasion au niveau d'Ayvens.

Sur les 9 mois 2026, les revenus reculent de -2,1%* vs. 9M-25 à 5 671 millions d'euros.

La Banque de détail à l'International affiche des revenus de 874 millions d'euros au T3-26, en hausse de 1,0%* vs. T3-25. Sur les 9 mois 2026, la hausse est de +2,1%* vs. 9M-25 à 2 623 millions.

La République tchèque voit ses revenus progresser de +4,2%* vs. T3-25 à 350 millions d'euros au T3-26. Cette croissance s'observe à la fois sur la marge nette d'intérêt et les commissions, tirée par la forte dynamique commerciale. La Roumanie enregistre des revenus de 189 millions d'euros au T3-26, en hausse de +1,5%* vs. T3-25. La marge nette d'intérêt augmente de +5,7%* vs. T3-25, compensant la baisse des commissions.

Dans la région Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer, les revenus sont stables* vs. T3-25, à 335 millions d'euros au T3-26, avec une bonne dynamique dans les franchises cœur.

Les métiers Mobilité et Services financiers enregistrent des revenus de 981 millions d'euros au T3-26, en retrait de -7,8% vs. T3-25 reflétant la moindre performance d'Ayvens. Sur les 9 mois 2026, le recul est de -5,4%* vs. 9M-25 à 3 048 millions d'euros.

Les revenus d'Ayvens baissent de -12,2% vs. T3-25 à 731 millions d'euros au T3-26. La marge progresse encore et atteint 620 pb[1] au T3-26 vs. ~590 pb[1] au T3-25. Quant aux ventes de voitures d'occasion[2], le résultat moyen est une nouvelle fois en baisse à environ 120 euros par véhicule sur le trimestre T3-26 et environ 310 euros sur les 9 premiers mois 2026, en ligne avec la fourchette cible annuelle de 200 à 600 euros. Ayvens affiche une efficacité opérationnelle et une rentabilité conformes aux objectifs fixés pour 2026 en vision sociale, avec un coefficient d'exploitation de 49,2%[3] et un ROTE de 13,2%[3] au T3-26.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion baissent de -2,6%* vs. T3-25, à 961 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation s'établit à 51,8% au T3-26 vs. 50,8% au T3-25.

Sur les 9 mois 2026, les coûts reculent de -4,2%* vs. 9M-25 à 2 977 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation s'améliore sur 9M-26 à 52,5% vs. 53,9% au 9M-25.

La Banque de détail à l'International réduit ses coûts à 432 millions d'euros au T3-26, en baisse de -2,9%* vs. T3-25. Le coefficient d'exploitation s'établit à 49,5% au T3-26 vs. 51,9% au T3-25.

Les métiers Mobilité et Services financiers stabilisent leurs frais de gestion vs. T3-25 à 528 millions d'euros au T3-26. Le coefficient d'exploitation s'établit à 53,9% au T3-26 vs. 49,9% au T3-25.

Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque s'établit à 173 millions d'euros, soit 47 points de base, en hausse par rapport au T2-26 (43 points de base).

Sur les 9 mois 2026, le coût du risque ressort à 475 millions d'euros, soit 43 points de base.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe ressort à 349 millions d'euros, en recul de -8,6%* par rapport au T3-25. La rentabilité normative (RONE) baisse à 12,9% au T3-26 vs. 14,9% au T3-25. Dans la Banque de détail à l'International, le RONE est de 16,5% au T3-26 et de 10,2% au sein du pôle Mobilité et Services financiers.

Sur les 9 mois 2026, le résultat net part du Groupe ressort à 1 074 millions d'euros, stable* par rapport au 9M-25. Le RONE est en léger recul à 13,3% sur 9M-26 vs. 13,8% au 9M-25. Dans la Banque de détail à l'International, le RONE est de 15,4% sur 9M-26 et de 11,8% au sein du pôle Mobilité et Services financiers.

[1] Hors éléments non récurrents, principalement liés à l'hyperinflation en Turquie
[2] Résultat brut des ventes de voitures d'occasion, hors impact des ajustements de dépréciation
[3] Comme communiqué par Ayvens dans ses résultats du T3-26. Le coefficient d'exploitation est sur une base sous-jacente

7. HORS PÔLES

En M EUR	T3-26	T3-25	Variation	9M-26	9M-25	Variation
Produit net bancaire	10	(83)	n/s	(133)	(356)	+62,6%
Frais de gestion	(116)	(70)	+64,6%	(365)	(337)	+8,3%
Résultat brut d'exploitation	(106)	(154)	+31,3%	(498)	(693)	+28,1%
Coût net du risque	0	2	+82,4%	2	6	+64,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(3)	67	n/s	56	317	-82,3%
Impôts sur les bénéfices	85	71	-20,1%	277	214	-29,2%
Résultat net part du Groupe	(42)	(45)	+6,4%	(220)	(221)	+0,8%

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les activités de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux ainsi que certains coûts engagés par le Groupe non refacturés aux métiers.

Produit net bancaire

Sur le trimestre, le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à 10 millions d'euros, contre un montant de -83 millions d'euros au T3-25, principalement lié à la réévaluation de passifs comptabilisés à la juste valeur.

Sur les 9 mois 2026, le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à -133 millions d'euros, contre -356 millions d'euros au 9M-25.

Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion s'élèvent à -116 millions d'euros, contre -70 millions d'euros au T3-25.

Sur les 9 mois 2026, les frais de gestion s'élèvent à -365 millions d'euros, contre -337 millions d'euros au 9M-25.

Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe du Hors Pôles s'élève à -42 millions d'euros contre -45 millions d'euros au T3-25, globalement stable, malgré un gain net sur autres actifs de 67 millions d'euros au T3-25.

Sur les 9 mois 2026, le résultat net part du Groupe du Hors Pôles s'élève à -220 millions d'euros, contre -221 millions d'euros au 9M-25.

8. CALENDRIER FINANCIER 2026 et 2027

Calendrier de communication financière 2026 et 2027

4 février 2027	Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2026
4 mai 2027	Résultats du premier trimestre de l'année 2027
13 mai 2027	Assemblée générale mixte des actionnaires
29 juillet 2027	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de l'année 2027

9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR MÉTIER

En M EUR	T3-26	T3-25	Variation	9M-26	9M-25	Variation
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	682	439	+55,4%	1 981	1 348	+46,9%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	899	734	+22,4%	2 539	2 340	+8,5%
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	349	393	-11,1%	1 074	1 115	-3,7%
Total Métiers	1 930	1 566	+23,2%	5 594	4 804	+16,5%
Hors Pôles	(42)	(45)	+6,4%	(220)	(221)	+0,8%
Groupe	1 888	1 521	+24,1%	5 374	4 582	+17,3%

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

En M EUR	T3-26	T3-25	9M-26	9M-25
Frais de gestion - Total éléments exceptionnels et charges de transformation	(18)	(57)	(180)	(262)
Charges de transformation	(18)	(57)	(53)	(161)
Dont Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	*(8)*	*(15)*	*(18)*	*(48)*
Dont Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	*(2)*	*(12)*	*(9)*	*(15)*
Dont Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	*(8)*	*(30)*	*(26)*	*(98)*
Dont Hors pôles	*(0)*	*0*	*(0)*	*0*
Eléments exceptionnels	0	0	(127)	(101)
Plan Mondial d'Actionnariat Salarié	*0*	*0*	*(127)*	*(101)*
Autres éléments exceptionnels - Total	(1)	61	74	338
Gains ou pertes sur autres actifs	(1)	61	74	338

BILAN CONSOLIDÉ

En M EUR	30/09/2026	31/12/2025
Caisse et banques centrales	147 082	133 322
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	650 286	576 057
Instruments dérivés de couverture	11 703	8 007
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	100 758	101 088
Titres au coût amorti	63 437	50 963
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	84 065	76 287
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	467 324	454 504
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(2 163)	(768)
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	414	649
Actifs d'impôts	4 224	4 709
Autres actifs	96 684	73 313
Actifs non courants destinés à être cédés	1 506	2 496
Participations dans les entreprises mises en équivalence	239	433
Immobilisations corporelles et incorporelles	59 909	60 498
Ecarts d'acquisition	5 239	5 083
Total	1 690 707	1 546 641

En M EUR	30/09/2026	31/12/2025
Banques centrales	13 521	9 737
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	456 781	398 054
Instruments dérivés de couverture	19 503	13 919
Dettes représentées par un titre	159 338	151 389
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	111 888	103 786
Dettes envers la clientèle	554 523	525 810
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(10 841)	(7 436)
Passifs d'impôts	2 668	2 603
Autres passifs	114 794	87 188
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	2 072	3 033
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	169 680	162 463
Provisions	3 837	3 952
Dettes subordonnées	10 751	12 616
Total dettes	1 608 514	1 467 114
Capitaux propres	-	-
Capitaux propres part du Groupe	-	-
Actions ordinaires et réserves liées	16 483	19 237
Autres instruments de capitaux propres	11 875	9 762
Réserves consolidées	39 745	35 862
Résultat de l'exercice	5 374	6 002
Sous-total	73 477	70 863
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(116)	(719)
Sous-total capitaux propres part du Groupe	73 361	70 144
Participations ne donnant pas le contrôle	8 832	9 383
Total capitaux propres	82 193	79 527
Total	1 690 707	1 546 641

10. ANNEXE 2 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES

1 - Produit net bancaire

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 42 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

À partir du T3-26, Le Groupe a décidé de faire évoluer le traitement comptable des coûts d'acquisition et des primes de parrainage de Boursobank, dont la reconnaissance en résultat est désormais étalée sur leur horizon de recouvrement conformément à IFRS 15.

2 - Frais de gestion

Les Frais de gestion sont définis en page 42 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux Frais de gestion. Le Coefficient d'exploitation est défini en page 42 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale.

3 - Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque est défini en pages 43 et 708 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciels, y compris locations simples.

En M EUR		T3-26	T3-25	9M-26	9M-25
Banque de Détail en France, Banque Privée et Assurances	Coût net du risque	189	189	576	505
	Encours bruts de crédits	232 293	231 967	232 880	231 843
	Coût du risque en pb	33	33	33	29
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Coût net du risque	46	51	104	187
	Encours bruts de crédits	175 172	156 757	172 042	167 133
	Coût du risque en pb	11	13	8	15
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	Coût net du risque	173	131	475	381
	Encours bruts de crédits	146 047	143 166	145 889	148 874
	Coût du risque en pb	47	37	43	34
Gestion propre	Coût net du risque	0	(2)	(2)	(6)
	Encours bruts de crédits	27 171	26 488	26 839	26 161
	Coût du risque en pb	(1)	(3)	(1)	(3)
Groupe Société Générale	Coût net du risque	408	369	1 153	1 068
	Encours bruts de crédits	580 683	558 378	577 651	574 011
	Coût du risque en pb	28	26	27	25

Le taux de couverture brut des encours douteux est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

4 - ROE, ROTE, RONE

Les notions de ROE (*Return on Equity*) et de ROTE (*Return on Tangible Equity*) ainsi que la méthodologie de calcul sont précisées en pages 43 et 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le rendement des fonds propres et des fonds propres tangibles de Société Générale.

Le RONE (*Return on Normative Equity*) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. A compter des résultats du T1-25, avec retraitement des données historiques, la rentabilité normative est déterminée selon une allocation de capital de 13%. Les capitaux propres alloués au T1-25 incluent les impacts réglementaires liés à Bâle IV applicables depuis le 1er janvier 2025.

Les corrections apportées aux capitaux propres comptables pour la détermination du ROE et du ROTE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Détermination du ROTE : méthodologie de calcul

Fin de période (en M EUR)	**T3-26**	T3-25	**9M-26**	9M-25
Capitaux propres part du Groupe	73 361	69 826	73 361	69 826
Titres super subordonnés (TSS) et Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(11 695)	(9 372)	(11 695)	(9 372)
Provision pour distribution[1], distribution à verser au titre de N-1, et intérêts à verser aux porteurs de TSS & TSDI[2]	(2 072)	(1 874)	(2 072)	(1 874)
Gains/Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	407	419	407	419
Fonds propres ROE fin de période	60 002	58 999	60 002	58 999
Fonds propres ROE moyens	59 159	58 533	58 918	58 673
Ecarts d'acquisition moyens[3]	(4 268)	(4 176)	(4 255)	(4 180)
Immobilisations incorporelles moyennes	(2 495)	(2 740)	(2 558)	(2 787)
Fonds propres ROTE moyens	52 396	51 618	52 104	51 706
Résultat net part du Groupe	1 888	1 521	5 374	4 582
Intérêts versés et à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissement des primes d'émission	(191)	(141)	(570)	(528)
Résultat net Part du Groupe corrigé (ROE)	1 696	1 380	4 805	4 054
Annulation des dépréciations d'écarts d'acquisition	-	-	-	-
Résultat net Part du Groupe corrigé (ROTE)	1 696	1 380	4 805	4 054
ROE	11,5%	9,4%	10,9%	9,2%
ROTE	13,0%	10,7%	12,3%	10,5%

Détermination du RONE : Fonds propres alloués aux métiers (M EUR)

En M EUR	**T3-26**	T3-25	Variation	**9M-26**	9M-25	Variation
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	18 635	17 787	+4,8%	18 411	17 629	+4,4%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	18 145	16 861	+7,6%	17 488	17 693	-1,2%
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	10 845	10 516	+3,1%	10 748	10 810	-0,6%
Total Métiers	47 625	45 164	+5,4%	46 647	46 132	+1,1%
Hors Pôles	11 534	13 369	-13,7%	12 271	12 541	-2,2%
Groupe	59 159	58 533	+1,1%	58 918	58 673	+0,4%

[1] La provision pour distribution est calculée sur un taux de distribution ordinaire de 50% du résultat net retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI

[2] Intérêts nets d'impôt. Ajustement méthodologique mineur à compter du T1-26. Les données historiques n'ont pas été retraitées

[3] Hors écarts d'acquisition provenant des participations ne donnant pas le contrôle

5 - Actif net et Actif net tangible

L'Actif net et l'Actif net tangible sont définis dans la méthodologie, page 45 du Document d'enregistrement universel 2026 du Groupe. Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après :

Fin de période (en M EUR)	9M-26	S1-26	2025
Capitaux propres part du Groupe	73 361	71 645	70 144
Titres super subordonnés (TSS) et Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(11 695)	(10 346)	(9 366)
Intérêts à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission[1]	(160)	(123)	14
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités de trading	(3)	(10)	(22)
Actif Net Comptable	61 503	61 166	60 770
Ecarts d'acquisition[2]	(4 278)	(4 257)	(4 225)
Immobilisations incorporelles	(2 487)	(2 504)	(2 625)
Actif Net Tangible	54 739	54 405	53 919
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA[3]	716 670	730 035	754 887
Actif Net par Action	85,8	83,8	80,5
Actif Net Tangible par Action	76,4	74,5	71,4

6 - Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (cf. page 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE et du ROTE.
Le calcul du Bénéfice Net par Action est décrit dans le tableau suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	9M-26	S1-26	2025
Actions existantes	750 569	754 338	790 605
Déductions			
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	1 485	1 738	2 328
Autres actions d'auto-détention et d'auto-contrôle	16 178	14 281	12 021
Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA[4]	732 907	738 319	776 255
Résultat net part du Groupe (en M EUR)	5 374	3 487	6 002
Intérêts sur TSS et TSDI (en M EUR)	(570)	(378)	(720)
Résultat net part du Groupe corrigé (en M EUR)	4 805	3 108	5 282
BNPA (en EUR)	6,56	4,21	6,80

7 – Ratios de solvabilité et ratio de levier

Les capitaux propres, les encours pondérés des risques et l'exposition de levier sont déterminés conformément aux règles CRR3/CRD6 applicables, qui transposent le texte de finalisation de Bâle III, aussi appelé Bâle IV, en ce y compris les modalités prévues par la réglementation pour le calcul des ratios phasés et non-phasés. Les ratios de solvabilité et le ratio de levier sont présentés pro forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire.

[1] Intérêts nets d'impôt. Ajustement méthodologique mineur à compter du T1-26. Les données historiques n'ont pas été retraitées
[2] Hors d'écart d'acquisition provenant des participations ne donnant pas le contrôle
[3] Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires émises en fin de période, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe (exprimé en milliers de titres)
[4] Nombre d'actions pris en compte : nombre moyen d'actions ordinaires sur la période, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe (exprimé en milliers de titres)

8 - Bilan financé, ratio crédits sur dépôts

Le bilan financé est basé sur les états financiers du Groupe. Il est obtenu en deux étapes :

- Une première étape visant à reclassifier les postes des états financiers selon des natures permettant une lecture plus économique du bilan. Principaux retraitements :
  Assurances : regroupement des montants comptables relevant des assurances dans un poste unique à l'actif et au passif.
  Crédits à la clientèle : incluent les encours de crédit avec les clients (nets de provisions et dépréciations, y compris les encours nets de location financement et les opérations en juste valeur par résultat) ; excluent les actifs financiers reclassés en prêts et créances en application d'IFRS 9 (ces positions ont été reclassées dans leurs lignes d'origine).
  Wholesale funding : inclut les passifs interbancaires et les dettes représentées par un titre. Les opérations de financement ont été réparties en ressources à moyen-long terme et ressources à court-terme sur la base de la maturité des encours, supérieure ou inférieure à 1 an.
  Reclassement de la quote-part des émissions placées par les Réseaux de Banque de détail en France (inscrites parmi les opérations de financement à moyen-long terme), et de certaines opérations effectuées avec des contreparties assimilables à des dépôts clients (figurant précédemment parmi les financements à court terme).
  Déduction des dépôts de la clientèle et réintégrés aux financements à court terme certaines opérations assimilables à des ressources de marché.
- Une seconde étape visant à exclure les actifs et passifs des filiales d'assurance et à compenser les opérations de pensions livrées et de prêt/emprunts de titres, les opérations de dérivés, les comptes de régularisation et les dépôts en banques centrales.

Le ratio crédits sur dépôts du Groupe est déterminé comme le rapport entre les prêts à la clientèle et les dépôts de la clientèle tels que présentés dans le bilan financé.

NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.
(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet www.societegenerale.com dans la partie « Investisseur ».

2.5 Politique financière

Situation d'endettement du Groupe - actualisation des pages 54 et 55 du document d'enregistrement universel 2026

ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE ÉMIS SUR LES MARCHÉS DE CAPITAUX AU 30 SEPTEMBRE 2026 : 205,4 MD EUR*

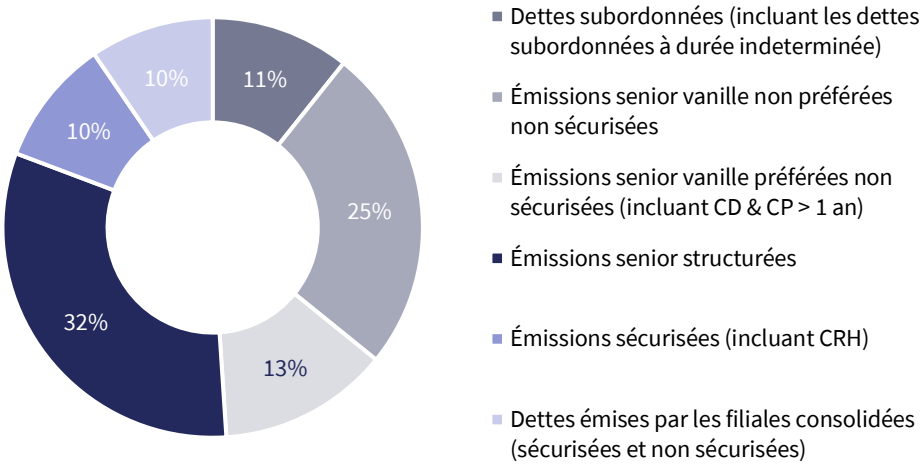

** L'endettement court et long terme du Groupe s'élevait à 265,9 milliards d'euros au 30 septembre 2026, dont :*

- *16,7 milliards d'euros au titre des conduits (court terme), et*
- *67,9 milliards d'euros au titre des émissions senior structurées de faible dénomination (moins de 100 000 EUR), distribuées de façon prépondérante à de la clientèle de détail.*

RÉALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT 2026 : 37,5 MD EUR AU 30 SEPTEMBRE 2026

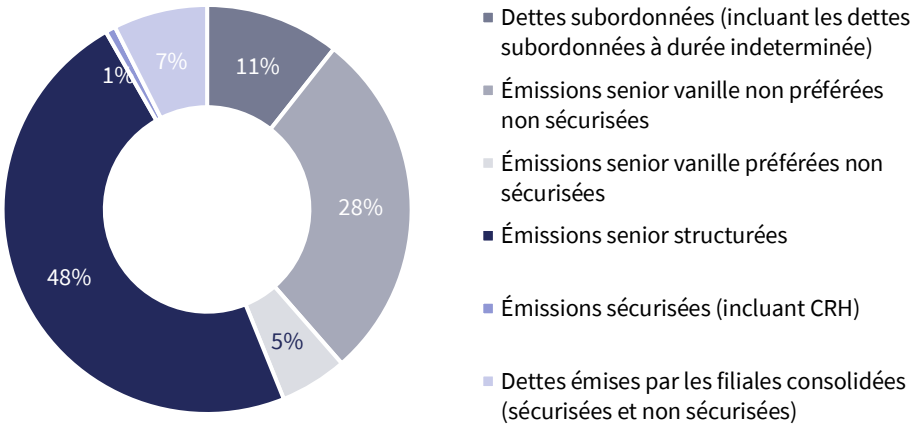

Au 30 septembre 2026, la liquidité levée au titre du programme d'émissions long terme 2026 du Groupe s'élevait à 37,5 milliards d'euros en dette sécurisée, senior, subordonnée et super subordonnée à durée indéterminée. Au niveau de la maison mère, 34,7 milliards d'euros avaient été levés au 30 septembre 2026.
Au niveau de la maison mère, les sources de refinancement au titre du programme d'émissions long terme 2026 se répartissent entre 3 milliards d'euros d'émissions super subordonnées à durée indéterminée Additional Tier 1, 1 milliard d'euros d'émissions subordonnées Tier 2, 10,5 milliards d'euros d'émissions senior non préférées non sécurisées, 2 milliards d'euros d'émissions vanilles senior préférées, 18 milliards d'euros d'émissions senior structurées, et 0,3 milliard d'euros d'émissions sécurisées. Au niveau des filiales, 2,8 milliards d'euros a été levé au 30 septembre 2026.

2.6 Déclaration relative aux événements post-clôture

Actualisation de la page 59 du document d'enregistrement universel 2026

Depuis la fin du dernier exercice, il n'est survenu aucun autre changement significatif de la performance financière du Groupe que ceux décrits dans l'amendement au document d'enregistrement universel déposé le 30 avril 2026 sous le numéro D-26-0091-A01 auprès de l'AMF, ceux décrits dans l'amendement au document d'enregistrement universel déposé le 31 juillet 2026 sous le numéro D-26-0091-A02 auprès de l'AMF et que ceux décrits dans le présent amendement au document d'enregistrement universel déposé le 29 octobre 2026 sous le numéro D-26-0091-A03 auprès de l'AMF.

3. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

3.1 Facteurs de risques

Actualisation des pages 159 à 172 du document d'enregistrement universel 2026

Seuls les deux facteurs de risque ci-dessous ont été actualisés.

4.1.1.1 - Le contexte économique, social et financier international, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats

En raison de la nature de ses activités, le Groupe est particulièrement exposé à l'évolution des conditions macroéconomiques et financières dans ses principales zones d'implantation. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 44 % de son produit net bancaire est réalisé en France, 35 % en Europe (hors France), 10 % dans la zone Amériques et 11 % dans le reste du monde. Cette concentration géographique rend le Groupe particulièrement vulnérable à une détérioration de l'environnement économique et financier en France et en Europe, tout en l'exposant aux chocs affectant les autres grandes zones économiques.

Une dégradation de l'environnement économique, financier ou géopolitique pourrait affecter le Groupe par plusieurs canaux. Elle pourrait notamment réduire la demande de crédit, ralentir l'activité de ses clients, augmenter les défauts d'emprunteurs et les besoins de provisionnement, dégrader la qualité de certains actifs, accroître les coûts de financement du Groupe et peser sur les revenus liés aux commissions et aux activités de marché. Ces effets pourraient avoir un impact défavorable significatif sur les activités, les résultats, la situation financière et le coût du risque du Groupe.

L'environnement économique mondial demeure caractérisé par un niveau élevé d'incertitudes. Le ralentissement de l'activité observé dans certaines grandes économies, notamment en Chine, pourrait s'accentuer. Le conflit avec l'Iran constitue un risque baissier pour la croissance mondiale et un facteur haussier pour l'inflation, en raison des tensions sur les prix de l'énergie et des incertitudes qu'il génère. En Europe, des facteurs structurels tels que le vieillissement démographique, la faiblesse des gains de productivité, les coûts liés aux transitions énergétiques et l'augmentation des dépenses de défense pourraient peser durablement sur la croissance dans un contexte de contraintes budgétaires accrues.

Par ailleurs, les niveaux élevés d'endettement public dans les principales économies développées pourraient maintenir une pression durable à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme. Toute remise en cause de la crédibilité ou de l'indépendance des banques centrales pourrait également accroître la volatilité des taux et des marchés financiers.

Dans un contexte de ralentissement économique, les défauts d'entreprises pourraient continuer d'augmenter en Europe et aux États-Unis, tandis que les vulnérabilités des pays émergents les plus fragiles pourraient persister. En particulier, une détérioration de la situation financière de certains souverains émergents, pouvant aller jusqu'à un défaut ou à une restructuration de dette, pourrait entraîner une hausse du taux de créance douteuse du Groupe, des pertes sur les expositions concernées qui ne seraient pas garanties par des agences de crédit-export ou des garants de premier rang publics ou privés, ainsi qu'une dégradation des conditions économiques locales affectant les clients du Groupe.

À cet égard, le Sénégal a engagé en septembre une démarche de traitement de sa dette souveraine extérieure qui est susceptible d'affecter les encours du groupe sur ce pays, le Groupe étant présent au travers d'une filiale bancaire et ses activités de banque internationale.

En France, l'ajustement budgétaire est fragilisé par les incertitudes politiques en amont des élections présidentielles et législatives du printemps 2027. L'écart de taux souverain de la France par rapport à l'Allemagne s'est significativement élargi depuis début septembre, reflétant une prime de risque politique et budgétaire accrue, avec des effets potentiellement négatifs sur les conditions de financement du Groupe et de ses clients.

Par ailleurs, compte tenu du niveau de valorisation de certains actifs financiers, une correction significative des marchés ne peut être exclue. Une évolution défavorable ou une volatilité accrue des marchés obligataires, actions, matières premières ou devises pourrait affecter les activités de marché, de banque d'investissement, de gestion d'actifs et plus généralement la valorisation des actifs du Groupe. De telles évolutions pourraient engendrer des pertes, une réduction de la liquidité de marché et des effets de contagion.

Les risques environnementaux, qu'ils soient physiques (événements climatiques extrêmes) ou liés à la transition énergétique, sont susceptibles d'accroître la volatilité macroéconomique et financière, d'affecter les trajectoires d'inflation et de croissance et de peser sur les finances publiques. Ils peuvent également aggraver les principales catégories de risques du Groupe, notamment en matière de crédit, de marché, de liquidité, de risques opérationnels et de réputation.

L'évolution rapide de certaines technologies, dont l'intelligence artificielle, pourrait également constituer un facteur d'amplification de certains risques opérationnels et de fraude, traités notamment à la section 4.1.5.1.
Compte tenu de son implantation internationale et de l'importance de ses activités en France et en Europe, le Groupe est exposé aux effets d'une montée des tensions géopolitiques, d'une fragmentation accrue de l'économie mondiale ou de nouvelles mesures protectionnistes. Ces évolutions pourraient affecter les clients du Groupe, notamment ceux opérant dans des secteurs dépendants des chaînes d'approvisionnement mondiales, de l'énergie, des matières premières ou du commerce international.
Elles pourraient également entraîner une volatilité accrue des marchés financiers, une hausse des prix de l'énergie ou des matières premières, une dégradation des conditions de financement, un élargissement des spreads de crédit ou une baisse du volume des transactions. De tels développements pourraient peser sur les revenus du Groupe, accroître son coût du risque, affecter la valorisation de certains actifs et, plus généralement, avoir un effet défavorable sur ses activités, ses résultats et sa situation financière.
Certaines expositions sectorielles du Groupe peuvent amplifier son exposition à l'environnement macroéconomique. À cet égard, le groupe est exposé au secteur automobile, notamment à la suite de la fusion ALD/LeasePlan ayant donné naissance à Ayvens, un secteur qui est engagé dans des transformations profondes (transition énergétique, évolution technologique, intensification de la concurrence), susceptibles d'affecter la valeur des actifs et les résultats du Groupe en cas de conditions de marché défavorables.
Par ailleurs, les incertitudes relatives à la coopération économique ou de stabilité financière pourraient accroître la volatilité des marchés, freiner l'investissement et affecter les conditions d'activité des clients du Groupe.

4.1.1.2 La non-réalisation des objectifs stratégiques et financiers communiqués au marché pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière et la réputation du Groupe

Lors du Capital Markets Day de septembre 2026, le Groupe a présenté son plan stratégique à horizon 2029. Celui-ci repose notamment sur la poursuite de la réduction des coûts, l'accélération d'une croissance maîtrisée, l'amplification de la transformation des métiers et le maintien d'une gestion des risques aux meilleurs standards.
Le Groupe a notamment communiqué les objectifs financiers suivants à horizon 2029 :

- Une croissance annuelle moyenne des revenus d'environ 3 % entre 2026e et 2029 ;
- Une réduction des coûts d'environ 2 % par rapport à la base estimée pour 2026, avec une base de coûts inférieure à 16,3 milliards d'euros en 2029 ;
- Un coefficient d'exploitation inférieur à 55 % en 2029 ;
- Un coût du risque compris entre 25 et 30 points de base au travers du cycle ;
- Une rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE) comprise entre 13 % et 14 % en 2029 et supérieure à 15% à partir de 2030 ;
- Un ratio CET1 supérieur à 13 % ;
- Une croissance organique des encours pondérés par les risques (RWA) d'environ 2 % par an entre 2026e et 2029.
- Un taux de distribution de 50 % du résultat net part du Groupe publié [1] ;

Le Groupe a également communiqué les objectifs suivants pour l'exercice 2026 :

- Une croissance des revenus supérieure à 2 % par rapport à 2025 ;
- Une baisse des coûts d'environ 4 % par rapport à 2025 ;
- Un coût du risque compris entre 25 et 30 points de base ;
- Un coefficient d'exploitation inférieur à 60 % ;
- Un ROTE d'environ 11 % ;
- Une croissance organique des encours pondérés par les risques (RWA) d'environ 2 % par rapport à 2025.

Les objectifs financiers communiqués au marché dans le cadre du Capital Markets Day reposent sur un ensemble d'hypothèses macroéconomiques retenues à la date de leur élaboration, portant principalement sur les perspectives de croissance économique, le niveau de l'inflation, l'évolution EUR/USD et l'évolution des taux d'intérêt.
Si les conditions effectivement observées venaient à s'écarter significativement de ces hypothèses, les performances du Groupe pourraient différer de celles anticipées lors de la définition de ces objectifs, ce qui pourrait affecter sa capacité à les atteindre.
L'exécution du plan stratégique repose également sur la capacité du Groupe à poursuivre ses programmes de transformation et d'efficacité opérationnelle. Des difficultés dans la mise en œuvre des actions de réduction des

[1] Retraité des éléments non monétaires n'affectant pas le ratio de capital CET1, après déduction des intérêts sur les titres super subordonnés et les titres subordonnés à durée indéterminée.

coûts, de simplification des processus, d'allocation du capital ou de transformation des métiers pourraient limiter les bénéfices attendus, retarder l'atteinte des objectifs annoncés ou engendrer des coûts supplémentaires.
Par ailleurs, les gains attendus du développement des solutions technologiques et du recours accru à l'intelligence artificielle pourraient être inférieurs aux anticipations du Groupe. Des contraintes technologiques, opérationnelles, réglementaires ou liées à la qualité des données pourraient ralentir le déploiement de ces solutions ou limiter les gains d'efficacité attendus.
La non-réalisation totale ou partielle des objectifs stratégiques et financiers annoncés pourrait conduire à des revenus inférieurs aux attentes, à un niveau de charges plus élevé que prévu, à une rentabilité moindre ou à une consommation de capital supérieure aux hypothèses retenues par le Groupe.

3.2 Ratios réglementaires

Actualisation des pages 185 à 198 du document d'enregistrement universel 2026

3.2.1 Gestion du capital et adéquation des fonds propres – actualisation des pages 185 et suivantes du document d'enregistrement universel 2026

Au cours des neufs premiers mois de l'année 2026, Société Générale a émis 2,5 milliards de dollars US d'Additional Tier 1 (2,2 milliards d'euros équivalent) ainsi que 750 millions d'euros d'Additional Tier 1. Société Générale a par ailleurs procédé sur cette période, au remboursement à première date de call d'une émission de 1 milliard de dollars US d'Additional Tier 1 (0,9 milliard d'euros équivalent) ainsi qu'au remboursement d'environ 2 milliards d'euros équivalent d'instruments T2 : deux instruments Tier 2 en JPY et en EUR à première date de call et trois instruments Tier 2 JPY et USD à maturité.

3.2.2 Extrait de la présentation du 29 octobre 2026 : Résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2026 (et annexes)

ENCOURS PONDÉRÉS DES RISQUES(1) (CRR3/CRD6, en Md EUR)

Actualisation de la page 197 du document d'enregistrement universel 2026

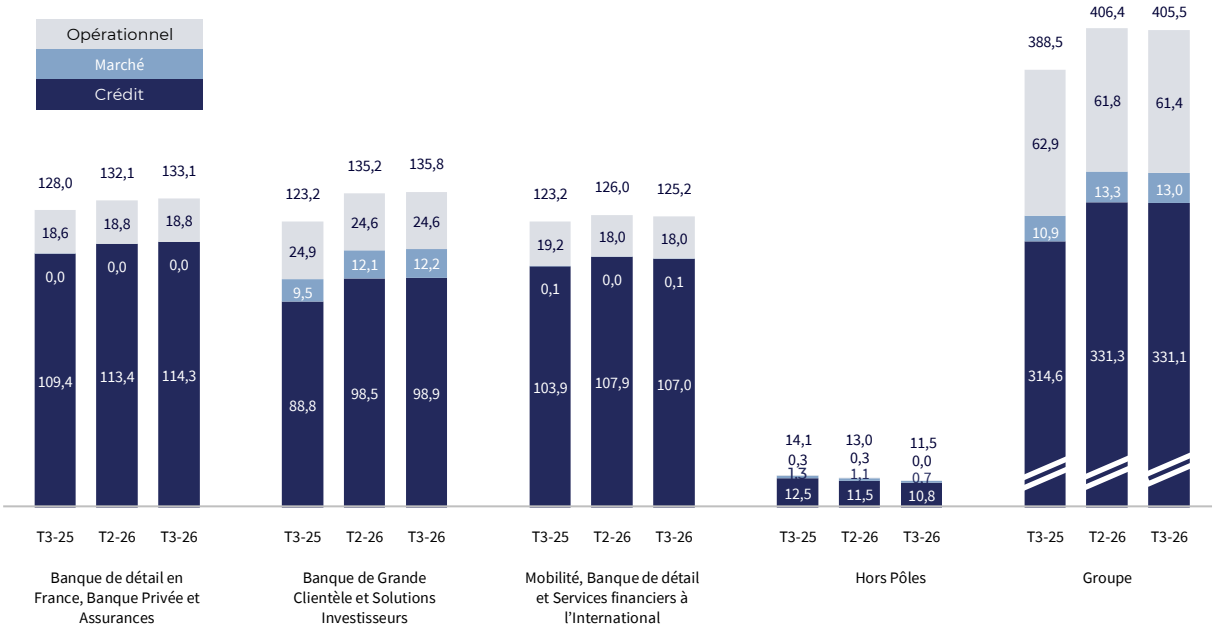

(1) Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

Ratios Common Equity Tier 1, Tier 1 et ratio global (phasés)[1]

Actualisation de la page 194 du document d'enregistrement universel 2026

En Md EUR	30/09/2026	31/12/2025
Capitaux propres part du Groupe	73.4	70.1
Titres Super Subordonnés (TSS) et titres Subordonnés à Durée Indéterminée TSDI[2]	(11.7)	(9.4)
Provision pour distribution[3], distribution N-1 et coupons sur hybrides	(2.1)	(2.8)
Écarts d'acquisition et incorporels	(6.9)	(7.0)
Participations ne donnant pas le contrôle[4]	8.8	9.4
Déductions et retraitements prudentiels	(7.0)	(7.3)
Fonds Propres Common Equity Tier 1	54.5	53.1
Fonds propres additionnel de catégorie 1	12.2	9.8
Fonds propres Tier 1	66.8	62.9
Fonds propres Tier 2	8.8	10.0
Fonds propres globaux (Tier 1+ Tier 2)	75.5	72.9
Encours pondérés	405.5	393.1
Ratio Common Equity Tier 1	13.4%	13.5%
Ratio Tier 1	16.5%	16.0%
Ratio global	18.6%	18.5%

(1) Incluant le compromis Danois pour les activités d'assurance. Pro forma incluant les résultats du T3-26. Les montants prudentiels et comptables peuvent différer en fonction du traitement prudentiel appliqué aux éléments soumis à des retraitements spécifiques selon la réglementation actuelle ainsi que des ajustements additionnels en conformité avec les exigences prudentielles de reporting, (2) Hors primes d'émission sur les titres super subordonnés et les titres subordonnés à durée indéterminée, (3) Basé sur un taux de distribution ordinaire de 50% du résultat net part du Groupe, retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et les TSDI, (4) Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées à leur valeur comptable, en cohérence avec les états financiers consolidés

Ratio de levier CRR[1]

Actualisation des pages 197 et 198 du document d'enregistrement universel 2026

En Md EUR	30/09/2026	31/12/2025
Fonds propres Tier 1	66.8	62.9
Total bilan prudentiel[2]	1,503	1,370
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(26)	3
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres[3]	24	18
Exposition hors bilan (engagements de financements et garanties financières)	119	122
Ajustements techniques et réglementaires	(128)	(107)
dont exemption banques centrales	0	0
Exposition levier	1,492	1,406
Ratio de levier phasé	4.5%	4.5%

(1) Pro forma incluant les résultats du T3-26, (2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance), (3) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

3.3 Qualité des actifs

Actualisation de la page 214 du document d'enregistrement universel 2026

Qualité des actifs

En Md EUR	30/09/2026	30/06/2026	30/09/2025
Créances brutes saines	**511,1**	508,2	488,3
dont créances classées en étape 1 [1]	451,9	447,3	433,7
dont créances classées en étape 2	48,9	49,9	42,4
Créances brutes douteuses	**14,5**	14,1	13,9
dont créances classées en étape 3	14,5	14,1	13,9
Total créances brutes [2]	**525,6**	522,3	502,3
Taux brut d'encours douteux [2]	**2,75%**	2,70%	2,77%
Provisions sur créances brutes saines	**2,4**	2,5	2,5
dont provisions étape 1	0,8	0,8	0,8
dont provisions étape 2	1,6	1,7	1,7
Provisions sur créances brutes douteuses	**6,5**	6,5	6,2
dont provisions étape 3	6,5	6,5	6,2
Total provisions	**8,9**	9,0	8,7
Taux brut de couverture des créances douteuses Groupe (Provisions sur créances douteuses / Créances douteuses)	**45%**	46%	45%
Taux net de couverture des créances douteuses Groupe ((Provisions sur créances douteuses + Garanties + Collatéral) / (Créances douteuses))	**81%**	83%	82%

(1) Données retraitées des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9, (2) Total des prêts et avances à la clientèle, dépôts auprès des banques et prêts octroyés aux banques et crédit bail, présents au bilan, à l'exclusion des prêts et avances détenus en vue de la vente, des réserves auprès des banques centrales et autres dépôts à vue, conformément à la norme technique d'exécution EBA/ITS/2019/02 qui amende le règlement d'exécution de la Commission (EU) No 680/2014 en ce qui concerne le reporting de l'information financière (FINREP). Le calcul du taux NPL a été modifié pour exclure des créances brutes au dénominateur la valeur nette comptable des immobilisations de location simple. Les créances brutes saines et les créances brutes douteuses incluent des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9 et donc non réparties par étape. Données historiques retraitées

3.4 Évolution de la VaR de trading

Actualisation des pages 228 et 229 du document d'enregistrement universel 2026

Évolution de la VaR de Trading[(1)] et de la VaR stressée[(2)]

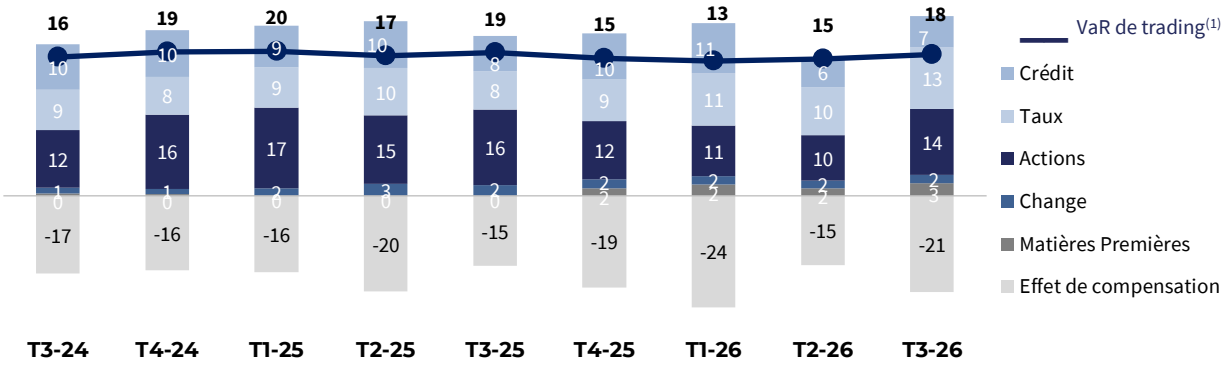

Var stressée[(2)] à 1 jour, 99% en M EUR	T3-25	T4-25	T1-26	T2-26	**T3-26**
Minimum	26	28	31	35	33
Maximum	51	58	65	65	61
Moyenne	37	41	44	48	45

(1) VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables
(2) VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

3.5 Risques de liquidité

Actualisation de la page 242 du document d'enregistrement universel 2026
RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

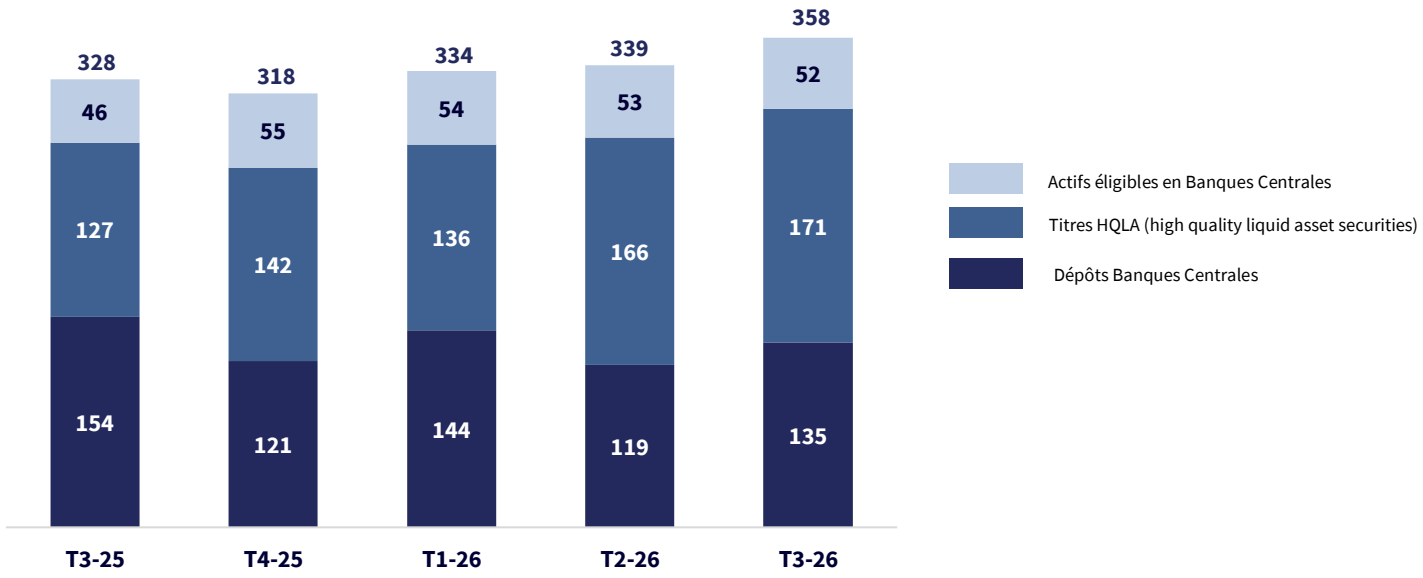

Le *Liquidity Coverage Ratio* s'élève à 149% en moyenne au T3-26.

3.6 Litiges

Actualisation de la page 257 du document d'enregistrement universel 2026

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif. Ces litiges peuvent donner lieu à l'enregistrement de provisions s'il s'avère probable ou certain que leur règlement donnera lieu à une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces provisions pour litiges sont classées parmi les Autres provisions au sein du poste Provisions au passif du bilan.

Aucune information détaillée n'est fournie sur la constitution éventuelle de provisions individuelles ni sur le montant de ces dernières dans la mesure où une telle communication serait de nature à porter préjudice à la résolution des litiges concernés.

- Le Conseil de la Concurrence roumain (le « Conseil ») a ouvert une enquête en 2022 sur la fixation des taux de référence ROBOR/ROBID par plusieurs banques roumaines, dont BRD. Le 6 avril 2026, les services d'enquête du Conseil ont rendu un rapport retenant un éventuel manquement aux règlementations roumaines et de l'UE interdisant les accords anticoncurrentiels et de pratiques concertées, à l'égard de l'ensemble des banques roumaines concernées. BRD et les autres banques ont été notifiées le 5 juin 2026 que le Conseil avait décidé d'imposer des amendes à l'intégralité des banques concernées. Le 28 septembre 2026, BRD a reçu la décision motivée du Conseil. BRD utilisera l'ensemble des recours juridiques possibles afin d'obtenir l'annulation de la décision.

- À la suite d'un contrôle sur place d'octobre 2023 à mai 2024 portant sur l'activité de commercialisation d'offres groupées de services et la distribution de produits d'assurance affinitaires en France par SGRF, l'ACPR a décidé le 6 février 2025 de saisir la Commission des Sanctions d'une procédure disciplinaire à l'encontre de SG concernant les modalités de commercialisation et la gestion de certains produits d'assurance. Par décision en date du 13 mai 2026, SG a été condamnée à une amende de 20 MEUR assortie d'un blâme et d'une publication nominative pendant cinq ans. SG a décidé de ne pas former de recours devant le Conseil d'Etat à l'encontre de cette décision.

4. RESPONSABLE DU TROISÈME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

4.1 Responsable du troisième amendement au Document d'enregistrement universel

M. Slawomir KRUPA
Directeur général de Société Générale

4.2 Attestation du responsable

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 29 octobre 2026

M. Slawomir KRUPA
Directeur général de Société Générale

4.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nom : Société KPMG S.A.
représentée par Guillaume Mabille

Adresse : Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta
CS 60055 - 92066 Paris la Défense (France)

Date de nomination : 22 mai 2024

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029

Nom : PricewaterhouseCoopers Audit représentée par Emmanuel Benoist et Ridha Ben Chamek

Adresse : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine (France)

Date de nomination : 22 mai 2024

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029

Les sociétés KPMG SA et PricewaterhouseCoopers Audit sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

4.4 Déclaration de l'émetteur relative à l'amendement

Le troisième amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 29 octobre 2026 sous le numéro D-26-0091-A03 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

5. TABLE DE CONCORDANCE

5.1 Table de concordance de l'amendement

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, et renvoie aux pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Chapitres		Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 1er amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 2nd amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 3ème amendement au Document d'enregistrement universel 2026
1	**PERSONNES RESPONSABLES**				
1.1	Nom et fonction des personnes responsables	696	43	161	43
1.2	Déclaration des personnes responsables	696	43	161	43
1.3	Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	N/A	N/A	N/A	N/A
1.4	Informations provenant de tierces parties	N/A	N/A	N/A	N/A
1.5	Déclaration de l'émetteur	702	44	162	44
2	**CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES**				
2.1	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	696	44	162	44
2.2	Démission, révocation ou non-renouvellement des commissaires aux comptes	696	44	162	44
3	**FACTEURS DE RISQUE**	159-172	33-34	41-42	34-36
4	**INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR**	686	1	1	1
4.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	686	1	1	1
4.2	Lieu et numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	686	1	1	1
4.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	686	N/A	N/A	N/A
4.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation applicable, pays dans lequel il est constitué, adresse et numéro de téléphone du siège social et site web	686	N/A	N/A	N/A
5	**APERÇU DES ACTIVITES**				
5.1	Principales activités	10-11,19-27,46-49	3,8-27	7-24,28	7-12 ; 14-30
5.2	Principaux marchés	10-27,60-61,560-561	9-19	9-19	10-12 ; 15-25
5.3	Evénements importants dans le développement des activités	7-27	3-7	3-7	3-6
5.4	Stratégie et objectifs	12-27	4-7	3-6	3-12
5.5	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	N/A	N/A	N/A	N/A
5.6	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	34-41	8-27	7-19	7-12 ; 14-30
5.7	Investissements	56-57,260,430-434	N/A	35,37	N/A

Chapitres		Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 1er amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 2nd amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 3ème amendement au Document d'enregistrement universel 2026
6	**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE**				
6.1	Description sommaire du Groupe	10-11,30	N/A	28	N/A
6.2	Liste des filiales importantes	30-31	N/A	28	N/A
7	**EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT**				
7.1	Situation financière	32-33,54-55,411-676	21-24,28-29	13 ,22-26,29-34, 59-159	27-31 ; 32 ; 37-41
7.2	Résultats d'exploitation	32-45	8-20	8-22	14-30
8	**TRESORERIE ET CAPITAUX**				
8.1	Informations sur les capitaux de l'émetteur	53,412-417,657-659	21-24,28-29	22-25 ;29-33,146-149	27-30 ; 32 ; 38
8.2	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	417	N/A	65	N/A
8.3	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur	54-55	28-29	33-34	32
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influer sensiblement sur les activités de l'émetteur	57	N/A	N/A	N/A
8.5	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés au point 5.7	54-55,58	28-29	33-34	32
9	**ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE**	**16-18,185**	**4-6**	**3-5**	**3-5**
10	**INFORMATIONS SUR LES TENDANCES**				
10.1	Principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice Tout changement significatif dans la performance financière du Groupe ou fournir une déclaration négative appropriée	58-59	29	3-7	33
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	16-18	4-7	3-6	3-6
11	**PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE**	N/A	N/A	N/A	N/A
12	**ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE**				
12.1	Conseil d'administration et Direction générale	64-95	N/A	38-40	N/A
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	135	N/A	40	N/A
13	**REMUNERATION ET AVANTAGES**				
13.1	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	97-131	N/A	N/A	N/A
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	534-542	N/A	139-141	N/A

Chapitres		Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 1er amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 2nd amendement au Document d'enregistrement universel 2026	Numéros de pages du 3ème amendement au Document d'enregistrement universel 2026
14	**FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**				
14.1	Date d'expiration du mandat actuel	69,76-83,94,98,131	N/A	38-40	N/A
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	N/A	N/A	N/A	N/A
14.3	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	88,90	N/A	N/A	N/A
14.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	65	N/A	N/A	N/A
14.5	Incidences significatives potentielles sur le gouvernement d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition du conseil et des comités	66-67	N/A	38-40	N/A
15	**Salariés**				
15.1	Nombre de salariés	10	N/A	N/A	N/A
15.2	Participations et stock-options des administrateurs et des dirigeants	69,76-83,94,97-131	N/A	N/A	N/A
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	535,541-542,628,649-650,653,682-684,688	N/A	141	N/A
16	**Principaux actionnaires**				
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	682	N/A	160	N/A
16.2	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	682-688	N/A	160	N/A
16.3	Contrôle de l'émetteur	682,684	N/A	160	N/A
16.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	N/A	N/A	N/A
17	**Transactions avec les parties liées**	**135-136,535**	N/A	N/A	N/A
18	**Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur**				
18.1	Informations financières historiques	10-11,32-45,158,412-676	4-24	8-25,59-159	14-30
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	701	N/A	N/A	N/A
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	604-611,671-676	44	159	44
18.4	Informations financières proforma	NA	N/A	N/A	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	33,680-681	N/A	8,11	N/A
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	257,600-602	40	155-158	42
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	59	29	37	33
19	**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**				
19.1	Capital social	133-134,678-688	1	1,160	1
19.2	Acte constitutif et statuts	689-694	N/A	N/A	N/A
20	**CONTRATS IMPORTANTS**	58	N/A	N/A	N/A
21	**DOCUMENTS DISPONIBLES**	686-688	N/A	N/A	N/A